Nations Unies A/64/617

Assemblée générale

Distr. générale
31 décembre 2009
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session
Point 152 de l'ordre du jour
Financement de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste

Rapport sur l'exécution du budget de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste pour l'exercice allant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

		Page
I.	Introduction	4
II.	Exécution du mandat	4
	A. Considérations générales	4
	B. Exécution du budget	5
	C. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées	6
	D. Activités d'appui de la Mission	7
	E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	8
III.	Exécution du budget	53
	A. Ressources financières	53
	B. Répartition mensuelle des dépenses	54
	C. Autres recettes et ajustements	55
	D. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	55
	E. Contributions non budgétisées	56
IV.	Analyse des écarts	56
V.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	61

09-67099 (F) 040210 220210

Merci de recycler

Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) pour l'exercice allant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009.

La corrélation entre les dépenses de cet exercice et l'objectif de la Mission est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (processus politique, secteur de la sécurité et état de droit, gouvernance, développement et coordination des activités humanitaires, et appui).

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009.)

Catégorie	*Montant alloué*	*Dépenses*	*Écarts*	
			Montant	*Pourcentage*
Militaires et personnel de police	57 687,0	62 844,2	(5 157,2)	(8,9)
Personnel civil	58 259,4	64 224,7	(5 965,3)	(10,2)
Dépenses opérationnelles	56 895,6	45 745,6	11 150,0	19,6
Montant brut	**172 842,0**	**172 814,5**	**27,5**	**0,0**
Recettes provenant des contributions du personnel	6 790,2	7 452,2	(662,0)	(9,7)
Montant net	**166 051,8**	**165 362,3**	**689,5**	**0,4**
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	**172 842,0**	**172 814,5**	**27,5**	**0,0**

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	*Postes approuvés*[a]	*Postes effectivement pourvus (moyenne)*	*Taux de vacance (pourcentage)*[b]
Observateurs militaires	34	33	3,7
Police des Nations Unies	1 045	961	8,0
Unités de police constituées	560	558	0,4
Personnel recruté sur le plan international	434	343	21,0
Personnel recruté sur le plan national	969	876	9,6
Volontaires des Nations Unies	138	134	8,7

Postes de temporaire[c]			
Personnel recruté sur le plan international	5	3	40,0
Personnel recruté sur le plan national	–	–	–
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–
Observateurs électoraux civils	62	20	67,7

[a] Effectif autorisé le plus élevé.
[b] Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes approuvés, mois par mois.
[c] Financés au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Dans son rapport du 18 mars 2008 (A/62/753), le Secrétaire général a présenté un projet de budget de fonctionnement de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) pour l'exercice allant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009 (exercice 2008/09) d'un montant brut de 173 439 800 dollars (montant net : 166 579 200 dollars). Les effectifs suivants y étaient prévus : 34 officiers de liaison, 1 045 policiers des Nations Unies, 560 membres d'unités de police constituées, 444 fonctionnaires recrutés sur le plan international (dont 3 occupant des postes de temporaire), 973 fonctionnaires recrutés sur le plan national (dont 60 administrateurs) et 139 Volontaires des Nations Unies. Au paragraphe 51 de son rapport publié le 16 mai 2008 (A/62/781/Add.11), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir des crédits d'un montant brut de 172 842 000 dollars (montant net : 166 051 800 dollars) pour l'exercice considéré.

2. Dans sa résolution 62/258, l'Assemblée a suivi la recommandation du Comité consultatif et a également approuvé un effectif civil de 439 fonctionnaires recrutés sur le plan international (dont 5 occupant des postes de temporaire), de 969 fonctionnaires recrutés sur le plan national (dont 60 administrateurs) et de 138 Volontaires des Nations Unies. Le montant total du budget a été mis en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

3. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Mission dans sa résolution 1704 (2006) et l'a prorogé dans ses résolutions ultérieures. Le mandat relatif à l'exercice considéré est énoncé dans les résolutions 1802 (2008) et 1867 (2009), par lesquelles le Conseil l'a prorogé jusqu'au 26 février 2010. De plus, dans sa résolution 1867 (2009), le Conseil a demandé à la MINUT de fournir, dans les limites de son mandat, l'appui nécessaire en prévision des élections locales prévues pour 2009, comme suite à la demande du Gouvernement timorais.

4. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de consolider la sécurité et la stabilité dans un Timor-Leste indépendant.

5. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux figurant à la section E ci-après pour chaque composante (processus politique; secteur de la sécurité et état de droit; gouvernance, développement et coordination des activités humanitaires; et appui).

6. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2008/09, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Exécution du budget

7. Au cours de l'exercice budgétaire considéré, la Mission a apporté une contribution importante à l'amélioration de la sécurité et de la stabilité du Timor-Leste et à la préservation de son indépendance, en aidant le Gouvernement et les institutions nationales concernées à promouvoir une culture de gouvernance démocratique et le dialogue politique entre les parties prenantes. En collaboration avec ses partenaires internationaux, la Mission a continué à favoriser des avancées vers la réconciliation nationale par un dialogue avec les principaux acteurs des partis politiques constitués. La mise en œuvre du programme de renforcement des capacités pour promouvoir l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes a progressé. Au moins 29 textes législatifs ont été approuvés par le Parlement national.

8. Dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité et de l'état de droit, l'accent a été mis sur la réduction de la criminalité, sur la réintégration et la certification des agents de la Police nationale du Timor-Leste (PNTL) et sur l'apport d'une assistance technique à la PNTL en vue de l'arrestation des 57 détenus qui se sont évadés de la prison de Becora en août 2006 et qui n'ont pas encore été repris. La restructuration du secteur de la sécurité et la protection des frontières du Timor-Leste étaient deux autres domaines d'action prioritaires. Le 30 juin 2009, les responsabilités en matière de police dans les districts de Lautem et d'Oecussi ont été transférées à la PNTL.

9. La Mission a recommandé l'adoption de décisions propres à consolider les fondements de la stabilité à long terme et à renforcer la gouvernance démocratique, formulé des critiques constructives sur l'application de telles décisions et proposé les bons offices et les ressources de l'Organisation des Nations Unies pour en faciliter l'exécution si nécessaire.

10. Dans le domaine des droits de l'homme et de la justice transitionnelle, la Mission a fourni conseils, assistance technique et services de formation à des institutions publiques, notamment la PNTL et les Forces armées du Timor-Leste (F-FDTL), ainsi qu'à des représentants de la société civile, sur les normes relatives aux droits de l'homme et sur les moyens d'exercer une surveillance efficace pour lutter contre les violations éventuelles. Elle a poursuivi son action visant à ce que soient menées à bien les enquêtes sur les crimes graves commis en 1999 et continué à aider le Gouvernement et le Parlement national à appliquer les recommandations formulées par la Commission Accueil, vérité et réconciliation et la Commission Vérité et amitié. La MINUT a participé au développement du secteur judiciaire en conseillant le Gouvernement sur les aspects techniques de la mise au point de textes législatifs fondamentaux et sur l'adoption et l'application d'un plan stratégique de renforcement du système carcéral.

11. La promotion de la gouvernance démocratique a continué à mobiliser une part importante des ressources allouées à la Mission, sous la forme de conseils et de services d'appui fournis aux institutions nationales et à la société civile concernant la mise au point de politiques et de lois relatives à la décentralisation, aux élections, à la transparence et à la responsabilisation, et à la fonction publique. La MINUT a accordé une assistance au retour et à la réintégration des personnes déplacées et prodigué des conseils sur un large éventail de questions de développement socioéconomique, en étroite coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies.

Aux côtés de la Banque mondiale, la Mission a appuyé concrètement la coordination entre le Gouvernement et ses partenaires de développement aux fins de l'exécution du programme « Priorités nationales 2008 » et de l'élaboration et la mise en œuvre du programme correspondant pour 2009.

12. Les dépenses engagées par la Mission dans les activités prévues pour l'exécution de son mandat durant l'exercice 2008/09 correspondent à 100 % aux crédits ouverts. Pourtant, certaines des hypothèses sur lesquelles reposait l'estimation des ressources nécessaires à la MINUT avaient été remises en cause par des facteurs apparus en cours d'exercice, notamment les suivants :

a) Augmentation du taux de l'indemnité de subsistance (missions) à compter du 1er mars 2009;

b) Déploiement plus rapide que prévu du personnel civil recruté sur le plan international, parallèlement à l'entrée en vigueur de deux nouveaux barèmes des traitements, au 1er août 2008 et au 1er janvier 2009;

c) Nécessité d'acheter du matériel de sécurité et de lutte anti-incendie pour des opérations de recherche et sauvetage d'urgence et d'évacuation sanitaire par voie aérienne;

d) Depuis juin 2009, nécessité de fournir un appui à la préparation des élections locales qui doivent se tenir dans les villages (*suco*) le 9 octobre, notamment par le déploiement de 62 Volontaires des Nations Unies (20 de ces postes étant pourvus au 30 juin 2009).

C. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées

13. Fidèle au principe de l'unité d'action des Nations Unies qui l'a conduite à mettre sur pied un cadre stratégique intégré, la Mission a continué à agir, dans tous les domaines relevant de son mandat, de concert avec l'équipe de pays des Nations Unies (qui réunit l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le Fonds d'équipement des Nations Unies, le Département des affaires économiques et sociales, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Département de la sûreté et de la sécurité). La Mission a entrepris diverses activités complémentaires en coopération et coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies et tous les partenaires intéressés, pour aider le Gouvernement et les institutions compétentes à élaborer des politiques de lutte contre la pauvreté et de croissance économique et à faire en sorte qu'elles soient mises en œuvre dans le cadre du pacte international entre le Timor-Leste et la communauté internationale.

14. Au cours de l'exercice considéré, la Mission a continué à mener, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, des activités visant à ancrer

davantage la gouvernance démocratique dans la vie publique, notamment par l'amélioration des mécanismes de responsabilisation et par l'accroissement de la participation des citoyens. La Mission a également aidé à l'élaboration d'autres textes législatifs importants. Le Fonds d'équipement des Nations Unies et le PNUD ont aidé le Gouvernement à mettre au point le cadre législatif relatif à la décentralisation. La Mission et le PNUD lui ont aussi fourni des conseils spécialisés sur la rédaction de lois portant création d'une commission de la fonction publique et d'une commission de lutte contre la corruption.

15. La Mission et le PNUD ont également fourni des conseils spécialisés sur la législation, le fonctionnement opérationnel et la planification logistique aux deux organismes chargés d'organiser les élections, la Commission électorale nationale et le Secrétariat technique d'administration électorale. Poursuivant leur action de renforcement des capacités institutionnelles de ces deux organismes et des partis politiques, le PNUD et la MINUT ont participé à la mise à jour des listes électorales et à des activités d'éducation civique et de sensibilisation des électeurs en vue des élections prévues dans les villages et municipalités.

16. Avec UNIFEM et le FNUAP, la Mission a fourni des conseils spécialisés en vue d'améliorer les dispositions du code pénal relatives aux agressions sexuelles et aux actes de violence domestique, les délits à caractère sexuel commis contre des mineurs et les actes de corruption. En collaboration avec l'UNICEF, la Mission a aussi fourni des conseils spécialisés et d'ordre pratique pour l'élaboration d'un projet de loi sur la justice pour mineurs.

17. Dans le cadre du pacte international, des groupes de travail ont été constitués pour suivre l'état de la réalisation des objectifs définis dans les priorités nationales. La Mission participe activement aux travaux de ces groupes, aux côtés notamment de l'OIT, de l'UNICEF, du PNUD, de l'OIM, ainsi que du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et de la Banque asiatique de développement. Plus de 60 % des objectifs fixés pour les premier et deuxième trimestres de 2009 ont été atteints. Les autres objectifs sont en voie de réalisation, ce qui illustre le sérieux avec lequel le Gouvernement et les partenaires de développement se sont engagés dans cette démarche.

D. Activités d'appui de la Mission

18. La Mission a continué d'apporter un soutien logistique et administratif efficace et un appui effectif sur le plan de la sécurité au personnel militaire, aux membres de la Police des Nations Unies et aux fonctionnaires civils. Au cours de l'exercice 2008/09, la MINUT a géré quatre centre régionaux (Baucau, Suai, Maliana et Oecussi) ainsi que huit bureaux de police dans les sous-districts et appuyé les activités de 13 postes de police de district. La Division de l'appui à la mission a fourni à l'équipe de pays des Nations Unies des services non remboursables, tout en tentant de trouver une formule qui permettrait le remboursement de tels services.

19. En raison de l'augmentation du taux de l'indemnité de subsistance (missions) et des traitements du personnel recruté sur le plan national, ainsi que de l'obligation de financer le déploiement initial de personnel et de matériel pour les élections locales (*suco*), la Mission a dû redéfinir ses priorités. Pour absorber ces coûts supplémentaires, la Mission a mis en place des « initiatives vertes » et a revu ses plans opérationnels.

20. Il a notamment été décidé de faire appel aux compétences internes pour construire des logements en dur, plutôt que d'acheter des modules préfabriqués.

21. Ces mesures d'austérité, associées à un retard dans la livraison d'un hélicoptère pour les opérations de recherche et sauvetage et les évacuations sanitaires par voie aérienne, ainsi qu'au déploiement tardif d'un avion, expliquent pourquoi les crédits n'ont pas été dépassés.

E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : processus politique

22. Au cours de l'exercice considéré, la Mission a continué d'offrir ses bons offices pour promouvoir des processus de participation et de collaboration, encourager une participation active aux débats de politique nationale et renforcer une culture de gouvernance démocratique, notamment par le biais de réunions hebdomadaires entre le Représentant spécial du Secrétaire général, le Président, le Premier Ministre et le chef de l'opposition, ainsi que de réunions périodiques entre le Représentant spécial du Secrétaire général et le Président du Parlement. Le Représentant spécial s'est également entretenu toutes les semaines avec le chef de l'opposition et a organisé des réunions mensuelles avec des représentants de tous les partis politiques, y compris ceux qui ne sont pas représentés au Parlement, ainsi que des réunions trimestrielles avec les femmes représentant des partis politiques. Les réunions du Comité de coordination de haut niveau et du Forum de coordination trilatérale ont continué d'être des moments privilégiés permettant à la MINUT et au Gouvernement timorais de collaborer et de rechercher un consensus.

23. La MINUT a également mis ses ressources et ses bons offices au service des institutions de l'État et du Gouvernement, ainsi que des organisations locales, dans le cadre de l'élection des responsables. En coordination avec UNIFEM et le PNUD, elle a appuyé le programme de renforcement des capacités pour promouvoir l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes, en particulier à l'intention du groupe parlementaire féminin, en vue de l'application du programme politique des femmes.

24. Les élections locales ont été reportées au 9 octobre, le Parlement ayant tardé à approuver la législation pertinente, ce qui a repoussé le calendrier des préparatifs électoraux. Ce retard n'a cependant pas eu d'incidence négative sur la capacité de la MINUT de fournir en temps voulu un appui efficace, notamment par ses bons offices.

Réalisation escomptée 1.1 : Consolidation de la démocratie et de la stabilité à long terme

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Tous les groupes parlementaires participent aux débats et les lois nécessaires sont adoptées par le Parlement et promulguées par le Président.	Les représentants du Gouvernement et des partis politiques ont tenu un débat constructif sur des questions d'intérêt national, ce qui a permis l'adoption par le Parlement national d'au moins 29 textes législatifs, notamment de la loi électorale relative aux villages, de la loi portant création de la commission de lutte contre la corruption et de la commission de la fonction publique et des lois relatives au découpage territorial et administratif. Le Gouvernement a en outre déposé les instruments de ratification de la Convention des Nations Unies contre la corruption et de quatre conventions fondamentales de l'Organisation internationale du Travail, à savoir la Convention concernant le travail forcé ou obligatoire, la Convention concernant la liberté syndicale et la protection du droit syndical, la Convention concernant l'application des principes du droit d'organisation et de négociation collective et la Convention concernant l'interdiction des pires formes de travail des enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Offrir ses bons offices à l'État et aux institutions publiques, aux partis politiques et aux organisations locales dans le cadre des élections locales prévues pour fin 2008	Oui	Grâce à des réunions périodiques avec le Président, le Premier Ministre, le Président du Parlement, les représentants des partis politiques et le chef de l'opposition et aux bons offices offerts aux institutions publiques et aux organisations locales aux niveaux national, et à celui des districts et des sous-districts
Observer, dans tout le pays, les élections locales dans le cadre desquelles seront élus des chefs de *suco* (village), des conseillers de *suco* et des chefs d'*aldeia* (hameau), notamment par l'intermédiaire de tous les bureaux régionaux de la MINUT	Non	Les élections locales (au niveau du village) ont eu lieu le 9 octobre 2009.
Établir, en coordination avec le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), un programme de renforcement des capacités pour promouvoir l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes, en particulier à l'intention du groupe parlementaire féminin, en vue de l'application du programme politique des femmes	En cours	
	1	Séminaire sur la formation d'équipes a été organisé les 5 et 6 juin 2009 à l'intention du groupe parlementaire féminin, avec l'aide du PNUD et d'UNIFEM et l'assistance technique de la MINUT.
	1	Atelier de trois jours a été organisé du 22 au 24 avril 2009 en vue de l'élaboration d'une

		stratégie en faveur de l'égalité des sexes pour 2009-2012, avec l'aide du PNUD et d'UNIFEM. Outre ce qui précède, un appui a été fourni à Redefeto, un groupement d'organisations féminines de la société civile qui vise à autonomiser les femmes et à les faire accéder à l'égalité sur la scène politique. En coopération avec le Fonds des Nations Unies pour la démocratie et UNIFEM, Redefeto a assuré la formation de 193 facilitateurs de district à la direction et l'action politiques transformatrices, qui ont, à leur tour, participé à la formation de 344 candidats environ, susceptibles de se présenter aux élections dans les *suco* (villages).
	1	Réunion trimestrielle a été organisée le 29 avril 2009 avec les représentants des 14 partis politiques.

Réalisation escomptée 1.2 : Progrès sur la voie de la réconciliation nationale au Timor-Leste

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Réunions périodiques et dialogue entre acteurs politiques, partis politiques et société civile	Le Président a tenu des réunions périodiques avec les représentants de tous les partis politiques, y compris avec les chefs de l'opposition. Ces réunions, facilitées par la Mission ont permis d'instaurer un dialogue entre les acteurs et les partis politiques, ainsi qu'avec les organisations de la société civile.
Réunions hebdomadaires entre le Président et le Premier Ministre; réunions périodiques entre le Président, le Premier Ministre, le Président du Parlement national et des partis d'opposition, et entre les dirigeants politiques et la société civile	4 réunions élargies du Comité de coordination de haut niveau et 12 réunions du Forum de coordination trilatérale, auxquelles ont participé le Président et le Secrétaire général du Frente Revolucionária do Timor-Leste Independente (Fretilin) se sont tenues en vue de faciliter un dialogue constructif et l'échange de vues et d'informations.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Réunions hebdomadaires de haut niveau entre le Représentant spécial du Secrétaire général, le Président et le Premier Ministre autour de questions clefs, notamment le dialogue et la réconciliation politiques, la consolidation de la culture de la démocratie, la réforme du secteur de la sécurité, le renforcement de l'état de droit et les questions socioéconomiques	Oui	
	23	Réunions hebdomadaires avec le Président
	31	Réunions hebdomadaires avec le Premier Ministre

Réunions périodiques entre le Représentant spécial et le Président du Parlement et le chef de l'opposition sur des questions clefs, notamment le dialogue et la réconciliation politiques, la consolidation de la culture de la démocratie, le rôle du Parlement et de l'opposition, le renforcement de l'état de droit et les questions socioéconomiques	Oui	
	5	Réunions hebdomadaires avec le Président du Parlement
	19	Réunions hebdomadaires avec le Secrétaire général du Fretilin
Réunions bimensuelles de coordination de haut niveau entre le Représentant spécial et le Président, le Premier Ministre, le Président du Parlement national et le chef du principal parti d'opposition sur toutes les questions touchant au mandat de la MINUT	Oui	
	4	Réunions élargies avec le Comité de coordination de haut niveau, auxquelles ont notamment participé le Président et le Secrétaire général du Fretilin.
	12	Réunions avec le Forum de coordination trilatérale
Fourniture par le Représentant spécial de bons offices, au moyen de réunions périodiques, aux partis politiques, à d'autres acteurs politiques et à la société civile afin de promouvoir la réconciliation nationale et d'encourager la participation active aux débats sur la politique nationale et à l'élaboration de la loi	Oui	
	7	Réunions avec les représentants des partis politiques (y compris ceux qui ne sont pas représentés au Parlement)
	1	Réunion avec les femmes représentant les partis
	4	Réunions avec des représentants d'organisations de la société civile
	2	Réunions avec les évêques de Baucau et de Dili
	5	Réunions avec chacun des chefs des partis politiques
Réunions périodiques avec tous les partis politiques présidées par la MINUT et destinées à faciliter le dialogue entre eux et l'examen des problèmes du pays	Oui	
	7	Réunions avec les représentants des partis politiques (y compris ceux qui ne sont pas représentés au Parlement)
	1	Réunion avec les femmes représentant des partis
Réunions périodiques avec la société civile présidées par la MINUT et destinées à faciliter le dialogue sur les questions d'importance nationale	Oui	
	6	Réunions bimensuelles présidées par le Représentant spécial du Secrétaire général, avec des représentants d'organisations de la société civile
Réunions trimestrielles avec les partenaires internationaux, notamment les membres du corps diplomatique en poste à Jakarta, et réunions périodiques avec les délégations des États membres, de l'ONU et d'autres organisations internationales, de centres de réflexion et d'universitaires pour examiner l'évolution et les dernières tendances de la situation politique et des conditions de sécurité, le dialogue et	Non	
	43	Réunions du Représentant spécial du Secrétaire général avec les partenaires internationaux, les membres du corps diplomatique, les universitaires et les représentants des centres de réflexion, notamment avec le Président du Brésil, les membres d'une délégation parlementaire des

la réconciliation politiques, la consolidation de la culture de la démocratie, la réforme du secteur de la sécurité, le renforcement de l'état de droit et les questions socioéconomiques		États-Unis, le Ministre australien de l'intérieur et le Chef des forces armées néo-zélandaises
Deux rapports du Secrétaire général sur le Timor-Leste présentés au Conseil de sécurité	Oui 2	Rapports du Secrétaire général présentés au Conseil de sécurité
Conseils prodigués au Gouvernement, aux donateurs internationaux et à l'équipe de pays des Nations Unies, dans le cadre d'une réunion de haut niveau et de 3 réunions d'un forum multisectoriel pour suivre les avancées dans l'application du pacte international concernant le dialogue politique et la réconciliation entre les communautés	Oui 4 34	Réunions de haut niveau, dont 3 réunions trimestrielles des partenaires de développement et 1 réunion annuelle des partenaires de développement, consacrées à une démarche axée sur un gouvernement unifié Réunions de travail multisectorielles tenues par les groupes de travail chargés de définir les priorités nationales afin d'examiner les résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés pour les priorités nationales
Conseils prodigués aux responsables locaux, aux associations de jeunes, aux associations de femmes et à d'autres organisations de la société civile, et participation aux initiatives locales en faveur du dialogue et de la réconciliation politiques, de la consolidation de la culture de la démocratie et des politiques et programmes publics qui renforcent la stabilité	Oui	L'examen et la formulation d'observations et de recommandations sur les projets de loi relatifs à la décentralisation, à l'administration locale et aux élections des responsables locaux, à l'intention du Forum des organisations non gouvernementales à Timor-Leste (FONGTIL) et de Redefeto, ont été facilités par les consultations menées par la MINUT, en collaboration avec UNIFEM.
Élaboration et application d'un programme national d'information multimédia et d'éducation civique visant à appuyer les efforts du Gouvernement pour consolider la démocratie, notamment production d'émissions radiophoniques hebdomadaires, d'émissions d'information télévisées mensuelles, de bulletins hebdomadaires, d'affiches, de dépliants et d'autres supports promotionnels à distribuer ou à apposer sur les panneaux d'affichage dans tout le pays, participation à des manifestations destinées à sensibiliser les populations et à des conférences de presse hebdomadaires; organisation d'activités de formation sur les médias et appui à ces activités, qui consistent à associer les médias locaux aux formations dispensées 6 fois par an aux agents du Bureau de la communication et de l'information recrutés sur le plan national	Oui 1 5	Campagne pour la paix de 100 jours, comprenant la radiodiffusion et la transmission télévisée de 10 messages d'intérêt général, la distribution de 18 banderoles, 5 000 drapeaux de l'ONU, 3 000 T-shirts et 200 casquettes, l'organisation d'un jeu radiophonique, de 11 réunions locales, d'une marche pour la paix (3 500 participants), d'un atelier et 5 manifestations locales. Le point d'orgue de la campagne a été la Journée internationale de la paix, avec l'envoi de SMS à 92 000 utilisateurs de téléphones portables, dont près de 9 000 ont, ce jour-là, fait part de leurs réflexions sur la paix Reportages (15 mn) et 10 émissions d'information (2 mn) ont été diffusés deux fois dans le cadre du programme de radiodiffusion hebdomadaire sur 15 stations locales et sur la radio nationale

50	Bulletins d'information hebdomadaires ont été publiés et distribués à 47 000 lecteurs.
32 000	Affiches (de trois sortes) ont été produites et distribuées.
1 000	Fascicules ont été produits et distribués.
6 000	Brochures ont été produites et distribuées.
12 200	Articles promotionnels, dont 3 000 T-shirts, 9 000 drapeaux des Nations Unies et 200 casquettes
2	Conférences de presse sur l'action du Gouvernement visant à consolider la démocratie
24	Interviews données à des journalistes
1	Campagne sur le thème de l'unité dans la perspective du prochain exercice budgétaire (la campagne sera lancée le 30 août, mais le matériel a été produit au cours du présent exercice) et production de 10 000 kits scolaires comprenant des dépliants, des cartes postales, des carnets et des stylos
1	Exposition photographique itinérante sur le thème de l'unité, qui est partie du Siège de l'ONU, a été présentée dans 10 districts et a été vue par 10 000 Timorais.
1	Panneau d'affichage de 20 photos sur la crise de 2006
50	Annonces d'intérêt général d'une minute ont été radiodiffusées et télévisées 3 à 6 fois par jour sur la chaîne de télévision nationale et les stations de radio locales.
3	Enregistrements vidéo (15 mn) ont été produits et diffusés à deux reprises sur la chaîne Télévision Timor-Leste, ainsi que dans les districts.
6 000	Drapeaux de l'ONU ont été produits et distribués.
6	Réunions locales se sont tenues dans 7 districts, auxquelles ont participé 560 représentants de la société civile, des organisations non gouvernementales, ainsi que des représentants locaux

Composante 2 : secteur de la sécurité et état de droit

25. Pendant l'exercice budgétaire, la Mission a continué d'aider le Gouvernement timorais à maintenir la paix, de se tenir en rapport avec les autorités militaires nationales, d'entreprendre des activités d'évaluation des conditions de sécurité par l'intermédiaire du Groupe de liaison militaire et d'aider le Gouvernement à renforcer le respect des droits de l'homme et la justice transitionnelle ainsi que le régime juridique tout entier.

26. La Police nationale (PNTL) a recommencé à diriger les opérations de police dans deux districts (Lautem et Oecussi) à partir du 30 juin 2009, à la suite d'évaluations communes sur l'état de préparation de la police nationale qui ont reposé sur des critères et des valeurs de référence démontrant la volonté des autorités de ne pas laisser les violations des droits de l'homme impunies (92 % des policiers ont été certifiés). La police de la MINUT a continué à conseiller la PNTL et à lui apporter son concours dans ces districts, en entreprenant des activités de suivi et de communication de l'information et en assumant à nouveau, à titre provisoire, la responsabilité du maintien de l'ordre, en cas de besoin. L'évaluation a révélé que quatre districts ne répondaient pas aux critères fixés; ils feront l'objet d'une nouvelle évaluation pendant le prochain exercice budgétaire.

27. Les activités de formation et de renforcement des capacités de la PNTL se sont poursuivies dans d'autres districts parallèlement à des activités de maintien de l'ordre. La MINUT a continué d'aider le Gouvernement à mettre en œuvre le plan de réforme, de restructuration et de reconstitution de la PNTL. Elle a continué à lui apporter son concours dans les domaines suivants : examen du secteur de la sécurité mené par le Gouvernement, principalement dans le cadre du projet de réforme du secteur de la sécurité, lequel permet de financer une étude sur l'image que le public a de ce secteur; formation du personnel des services de sécurité civile (Segurança Civil) et de la Direction de la prévention des conflits avec la population; activités de formation à l'entretien et à la réparation du matériel de radio; recrutement de conseillers nationaux auprès des principaux ministères. Elle a également participé à l'établissement du projet de politique nationale de sécurité et à la création d'une commission pour l'installation d'un système de gestion des frontières.

28. La Mission a continué d'intervenir auprès des représentants des autorités publiques, des institutions nationales et des organisations de la société civile, y compris les organisations de femmes et de jeunes, afin de mieux faire respecter et protéger les droits de l'homme et de faciliter l'exercice de ces droits, de promouvoir des mesures efficaces concernant la justice transitionnelle, de suivre la situation des droits de l'homme et de faciliter la communication de l'information à ce sujet. Les questions relatives aux droits de l'homme et la problématique hommes-femmes ont trouvé place dans les programmes de formation des Forces armées du Timor-Leste (F-FDTL), de la PNTL et des ministères; la Mission a prodigué des conseils sur les droits de l'homme à la Commission parlementaire A chargée d'examiner le projet de loi sur la protection des témoins et le Code pénal ainsi que le projet de loi sur les réparations (projet établi comme suite aux travaux de la Commission Accueil, vérité et réconciliation et de la Commission Vérité et amitié); elle s'est rendue dans des commissariats et des prisons et a apporté son concours au Bureau du Provedor dans le cadre de ses enquêtes.

29. L'Équipe de la MINUT chargée des enquêtes sur les infractions graves a continué d'aider le Gouvernement à traduire en justice les auteurs de violations

graves des droits de l'homme commises en 1999 et à mener à terme quelque 80 enquêtes. Les progrès ont été plus lents que prévu du fait de l'éloignement des témoins et du manque d'enquêteurs et d'assistants linguistiques.

Réalisation escomptée 2.1 : Maintien de l'ordre public au Timor-Leste

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Maintien du nombre moyen d'incidents de sécurité se produisant tous les jours (notamment les affrontements et les troubles civils) au niveau moyen de 54 par semaine enregistré au cours des 12 mois écoulés	Il y a eu en moyenne 85 incidents par semaine. Le nouveau système de statistiques de la criminalité qui est entré en service en janvier 2009 permet de rendre compte du nombre d'incidents effectifs. La moyenne de 54 incidents par semaine enregistrée au cours des 12 mois écoulés n'est plus considérée comme fiable, car elle reposait sur des données erronées collectées en 2008 qui tendaient à sous-estimer le nombre réel d'incidents.
Intégration totale de 3 108 membres immatriculés de la PNTL	3 103 membres de la PNTL ont été immatriculés et 2 847 ont obtenu leur habilitation, dont 557 femmes. Des enquêtes, des procédures de vérification ou des procédures disciplinaires, qui en sont à différents stades, ont été engagées pour les autres membres de la PNTL.
Passage du relais entre la Police des Nations Unies et la PNTL en ce qui concerne la responsabilité principale de la lutte antiémeute, mesurée au nombre d'interventions du Groupe d'intervention rapide dans les troubles civils	La PNTL assume la responsabilité principale du maintien de l'ordre dans le district de Lautem depuis le 14 mai 2009 et dans le district d'Oecussi depuis le 30 juin 2009.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
28 746 jours-homme de patrouille par la Police des Nations Unies afin de maintenir l'ordre public dans les sous-districts (Baucau, Cova Lima, Ermera, Liquica et Viqueque)	Oui	35 040 jours-homme de patrouille par la Police des Nations Unies dans les 5 sous-districts Le fait que la Police des Nations Unies et la PNTL partagent de plus en plus les mêmes locaux à l'échelon des sous-districts a permis d'avoir 6 294 patrouilles de plus.
43 119 jours-homme de patrouille par la Police des Nations Unies afin de maintenir l'ordre public dans les sous-districts (Baucau, Cova Lima, Ermera, Liquica et Viqueque)	Oui	60 106 jours-homme de patrouille par la Police des Nations Unies dans les 5 sous-districts L'augmentation de 16 987 jours-homme s'explique par le déploiement de policiers supplémentaires dans les sous-districts.
Conseils fournis à la PNTL dans le domaine opérationnel dans le cadre de stages de formation et d'encadrement en matière de protection rapprochée des dirigeants du Timor-Leste	Oui	Conseils prodigués à 25 membres de la PNTL dans le cadre d'un stage de formation aux techniques de protection rapprochée en mars 2009

		De plus, 173 membres de la PNTL sont arrivés au terme de la procédure de certification et sont donc autorisés à porter des armes de poing.
Conseils fournis à la PNTL dans le domaine opérationnel grâce à la présence à ses côtés de membres de la Police des Nations Unies lors d'enquêtes sur toutes les affaires criminelles graves dont il aura été fait état au Timor-Leste	Oui	Conseils prodigués par les membres de la Police des Nations Unies partageant des locaux avec la PNTL et au titre de l'encadrement de 47 policiers timorais par 52 membres de la Police des Nations Unies lors des enquêtes menées sur 196 affaires criminelles graves
Appui fourni à la PNTL afin de renforcer les moyens opérationnels de ses unités spécialisées grâce à 6 stages de formation de niveau avancé et de 6 cours de formation des formateurs pour le Groupe d'intervention rapide, le Groupe de la police maritime, le Groupe de la protection rapprochée, le Groupe de la police de l'immigration, l'Unité des gardes frontière et le Groupe de réserve de la police	Oui	
	35	Membres de la PNTL ont participé au stage de formation réservé à la police maritime entre juillet et août 2008.
	25	Membres de la PNTL ont suivi le stage de formation aux techniques de protection rapprochée de hauts représentants en mars 2009.
	3	Membres de la PNTL ont participé au stage de formation sur la sécurité des ports en septembre 2008.
	2	Stages de formation ont été organisés à l'intention de l'Unité des gardes frontière à l'école de la PNTL et au centre de formation de l'Unité à Batugade (Bobonaro) entre décembre 2008 et janvier 2009.
	120	Membres de la PNTL ont participé à des stages de perfectionnement entre octobre et décembre 2008 et entre janvier et mars 2009.
	45	Membres de la PNTL ont participé au stage de formation des formateurs organisé par l'unité de police constituée des Nations Unies en octobre et en novembre 2008.
	33	Membres de l'Unité d'intervention rapide de la PNTL ont participé aux stages de maintien de l'ordre organisés par l'unité de police constituée des Nations Unies en octobre et en novembre 2008.
Réunions hebdomadaires de liaison avec les forces de sécurité internationales afin de coordonner les questions de sécurité	Oui	Tenue de réunions hebdomadaires entre l'Équipe spéciale de sécurité et les forces de sécurité internationales afin de coordonner les questions de sécurité De plus, le Forum de coordination trilatérale s'est réuni à 12 reprises et a tenu 6 réunions au niveau opérationnel afin de coordonner les questions de sécurité avec les forces de sécurité internationales.

Assistance technique et conseils spécialisés dispensés à la PNTL en vue de l'arrestation des 57 personnes toujours en fuite depuis leur évasion de la prison de Becora en août 2006	En cours 45	Détenus avaient été repris et traduits en justice au 30 juin 2009. La police poursuit son enquête et continue de recueillir des renseignements pour retrouver et arrêter les 12 fugitifs restants.
Réunions hebdomadaires avec le Secrétariat d'État à la sécurité pour examiner la situation et coordonner les questions en matière de sécurité, notamment la réforme, la restructuration et la reconstitution de la PNTL et la réforme du secteur de la sécurité	Oui	Tenue de réunions hebdomadaires entre le Secrétaire d'État à la sécurité et le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour l'appui au secteur de la sécurité et l'état de droit afin d'examiner la situation et de coordonner les questions en matière de sécurité, notamment la réforme, la restructuration et la reconstitution de la PNTL et la réforme du secteur de la sécurité De plus, il y a eu 50 réunions hebdomadaires avec le commandant général de la PNTL.
Appui dispensé aux officiers supérieurs de la PNTL grâce à 1 stage de formation en administration et 1 stage de formation au commandement opérationnel en vue de renforcer leurs compétences dans les domaines de la gestion et des opérations	Oui 32	Officiers de la PNTL ont participé au stage de formation sur les techniques relatives à la police de proximité organisé au centre de formation de la police en mars 2009. De plus, 4 programmes de formation à la supervision et à l'encadrement ont été mis au point et proposés au personnel de la PNTL exerçant des fonctions de direction et de supervision. Tous les sous-inspecteurs ont bénéficié d'un nouveau cours sur l'encadrement, qui couvre les aspects élémentaires de la gestion et des opérations.
Réunions hebdomadaires entre la Police des Nations Unies et la direction de la PNTL afin d'évaluer les risques pesant sur la paix et la sécurité et de coordonner la conduite d'opérations de police dans les districts	Oui 50	Réunions hebdomadaires ont eu lieu entre la Police des Nations Unies et la direction de la PNTL afin d'évaluer les conditions de sécurité et de coordonner les dispositifs de sécurité dans le cadre des opérations de police.
Mise en œuvre d'un programme national d'information et de sensibilisation à l'appui des mesures prises par le Gouvernement pour maintenir la sécurité, notamment production d'émissions radiophoniques hebdomadaires, de programmes d'information vidéo mensuels, de bulletins hebdomadaires, d'affiches, de fiches d'information et d'autre matériel promotionnel à distribuer et afficher dans tout le pays, et participation à des	Oui 7 21	Campagnes d'information nationale sur des sujets tels que la destruction des armes et la police de proximité Émissions radiophoniques produites et diffusées toutes les semaines sur la radio nationale et 15 stations locales et couvrant, entre autres, 12 débats consacrés à la sécurité

manifestations locales destinées à sensibiliser la population et à des points de presse hebdomadaires, conduite de stages de formation à l'intention des médias et appui à cette fin, en associant les partenaires des médias locaux à la formation du personnel local du Bureau de la communication et de l'information 6 fois par an	12 Programmes télévisés produits et diffusés tous les mois sur Television Timor-Leste
	10 000 Affiches produites et distribuées
	2 Bulletins d'information hebdomadaires produits et distribués
	2 Conférences de presse sur la sécurité
	3 Voyages à Dili et dans les districts sur le thème de la police de proximité et un entretien avec les médias (ABC News)
	7 Campagnes d'information nationale sur la destruction des armes, la sensibilisation aux engins non explosés, la déontologie et la discipline, les vols à l'arraché et le numéro à appeler en cas d'urgence (112), la préparation à la saison des pluies (affiches, séquences vidéo, annonces radiophoniques, publicités dans les journaux et banderoles)
	21 Bulletins radiophoniques de 2 minutes et 9 émissions de 15 minutes produits et diffusés dans le cadre de l'émission radiophonique hebdomadaire de la MINUT sur la radio nationale et 15 stations locales
	12 Débats mensuels sur la sécurité d'une heure dans le cadre desquels le Chef de la Police des Nations Unies et le commandant de la PNTL répondent en direct à des questions posées par des auditeurs de la radio nationale (Radio Timor-Leste)
	7 Programmes télévisés produits dans le cadre des programmes mensuels diffusés sur Television Timor-Leste ainsi que dans les districts au moyen d'unités de projection mobiles dans le cadre des activités de sensibilisation
	4 Annonces radiophoniques sur les campagnes susmentionnées diffusées sur la radio nationale et des stations locales, 2 séquences télévisées visant à faire connaître les campagnes et 5 DVD distribués dans les districts
Formation en cours d'emploi (6 mois d'encadrement et 5 semaines de formation suivies de 3 mois d'encadrement spécialisé) dispensée au Groupe d'intervention rapide de la PNTL par des membres de la Police des Nations Unies présents aux côtés de leurs homologues de la Police nationale	Oui Détachement d'un conseiller de la Police des Nations Unies chargé de l'encadrement de ses homologues nationaux dans l'Unité d'intervention rapide de la PNTL
	Tous les membres de l'Unité d'intervention rapide de Dili et de Baucau ont suivi le

		programme d'encadrement entre juillet 2008 et juin 2009, programme prévu par le plan d'encadrement révisé.
	14	Membres d'unités spécialisées de la PNTL (Unité d'intervention rapide et Unité de police de réserve) ont suivi le stage de formation en 8 modules organisé le 28 février 2009.
	35	Membres de l'Unité d'intervention rapide ont suivi le programme de formation aux techniques de contrôle des foules organisé par l'unité de police constituée des Nations Unies dans les locaux de l'Unité entre le 26 janvier et le 21 février 2009.
	51	Membres de l'Unité d'intervention rapide ont suivi le stage de formation aux techniques de contrôle des foules et de maintien de l'ordre organisé entre janvier et mai 2009.
Appui, dispensé par la prestation d'avis et de conseils spécialisés et la facilitation de la tenue de réunions, aux fins de la réforme, de la restructuration et de la reconstitution de la PNTL conformément au plan soumis au Gouvernement	Oui	
	50	Réunions hebdomadaires entre le Chef de la Police des Nations Unies, les chefs adjoints à l'administration et aux opérations et le commandant général de la PNTL concernant la reconstitution de la PNTL
Conseils dispensés au Gouvernement, aux donateurs internationaux et à l'équipe de pays des Nations Unies, dans le cadre de 1 réunion de haut niveau et de 3 réunions d'une instance multisectorielle, en vue d'évaluer la mise en œuvre du pacte international pour ce qui est de la sécurité publique	Oui	
	4	Réunions de haut niveau, dont 3 réunions trimestrielles des partenaires de développement et 1 réunion annuelle des partenaires de développement sur la sécurité publique
	8	Réunions de travail multisectorielles sur l'examen des priorités dans le domaine de la sécurité publique

Réalisation escomptée 2.2 : Maintien de la stabilité au Timor-Leste, y compris dans les zones frontalières

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Règlement des questions en suspens concernant la démarcation des autres parties de la frontière terrestre entre le Timor-Leste et l'Indonésie	Des officiers de liaison ont facilité le règlement des questions de sécurité concernant la délimitation de la frontière et les autres activités dans le cadre d'une coordination entre les services des douanes et d'immigration du Timor-Leste, de l'Unité des gardes frontière de la PNTL, des Forces armées du Timor-Leste et des forces militaires indonésiennes.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
7 300 jours-homme de patrouilles menées par des officiers de liaison (2 observateurs par patrouille x 10 patrouilles par jour x 365 jours)	7 180	Patrouilles menées par 2 officiers de liaison en coopération avec les autorités locales, y compris les administrateurs de district les administrateurs de sous-districts et les chefs de village (*suco*) La mauvaise qualité des communications et l'état des routes expliquent qu'il y ait eu moins de patrouilles que prévu.
4 réunions de liaison entre les autorités timoraises et indonésiennes chargées de la sécurité aux frontières afin de faciliter le règlement pacifique des différends, notamment en ce qui concerne la démarcation de la frontière	8	Réunions entre des représentants des forces militaires indonésiennes et de l'Unité des gardes frontière ont été facilitées par des officiers de liaison et ont porté sur les questions de sécurité à la frontière.
2 réunions de liaison avec les autorités chargées de la sécurité aux frontières pour examiner les questions de sécurité aux frontières en prélude aux élections locales	Non	Les élections locales ont eu lieu en octobre 2009.
Réunions régulières de liaison entre les Forces armées du Timor-Leste (F-FDTL) et les forces de sécurité internationales	Oui	Les officiers de liaison en poste à Dili et dans les districts ont encadré et conseillé leurs homologues des F-FDTL sur une base régulière.

Réalisation escomptée 2.3 : Renforcement de la capacité des forces de sécurité du Timor-Leste

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Mise en œuvre par le Gouvernement des plans d'action définis pour la deuxième année de la réforme du secteur de la sécurité	Le Comité de pilotage du projet d'examen du secteur de la sécurité a été créé comme suite à l'approbation donnée le 13 juin 2008 par le Premier Ministre au document présentant le projet d'examen. Durant le premier trimestre 2009, le Comité a approuvé des projets à l'appui du plan d'action du Gouvernement, à savoir une enquête d'opinion auprès du public concernant le secteur de la sécurité, une formation de suivi à l'intention du personnel de la Segurança Civil (sûreté civile), la formation de 60 membres de la Direction de la prévention des conflits avec les populations, la formation à l'entretien et à la réparation du matériel radio et à la remise en état de plus de 200 radios données à la police par les missions ayant précédé la MINUT.

	Afin de renforcer la prise en main nationale de l'examen du secteur de la sécurité et d'étoffer les capacités nationales en la matière, 5 conseillers ont été recrutés au plan national et affectés au Secrétariat d'État à la sécurité, au Secrétariat d'État à la défense, au Ministère des affaires étrangères, au Ministère des finances et au Cabinet du Premier Ministre. Un assistant exécutif a également été recruté au plan national et affecté au Secrétariat d'État à la défense.
	Une commission chargée de l'installation du système de gestion des frontières a également été créée.
Adoption par les institutions nationales d'un cadre d'orientation en matière de sécurité	Le Gouvernement continue de réviser le projet de politique nationale de sécurité et a décidé que la loi sur la sécurité nationale devait être adoptée avant la politique.
	Le Conseil des ministres a approuvé les projets de loi sur la sécurité nationale, sur la sécurité interne et sur la défense nationale le 10 juin 2009.
Après l'adoption du cadre d'orientation en matière de sécurité, adoption par le Parlement national de la législation qui reste concernant les F-FDTL, la PNTL, le Ministère de la sécurité et le Ministère de la défense	La loi organique portant création du Ministère de la défense et de la sécurité a été promulguée en août 2008. Un projet de loi sur la sécurité nationale a été présenté en août 2008 aux représentants du Bureau de la présidence, au Bureau du secrétariat de la sécurité et à la Commission B (défense, sécurité et affaires étrangères).
	La loi sur la promotion de la PNTL, la loi sur le service de renseignement national, le régime des traitements du personnel de la PNTL, le régime des traitements du personnel des F-FDTL, la loi organique révisée relative à la PNTL, le règlement relatif au service militaire et la loi organique sur la police militaire ont tous été promulgués.
La Police nationale prend la relève du commandement et des opérations de police dans 6 districts du pays.	La PNTL a recommencé à assumer ses responsabilités dans 2 districts (Lautem et Oecussi) le 14 mai et le 30 juin 2009, respectivement.
	Du fait de différents problèmes logistiques, administratifs et opérationnels que le Gouvernement doit régler avant le passage de relais, les 4 autres districts ne répondaient pas aux critères fixés d'un commun accord par le Gouvernement et la MINUT afin que la PNTL prenne la relève de la Mission.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Conseils dispensés au Gouvernement, dans le cadre de 12 réunions de haut niveau et de 24 réunions de travail, concernant l'exécution de projets recensés dans le cadre de l'examen du secteur de la sécurité	Oui	
	12	Réunions de haut niveau concernant l'exécution de projets recensés dans le cadre de l'examen du secteur de la sécurité

		28 Réunions de travail concernant l'exécution de projets recensés dans le cadre de l'examen du secteur de la sécurité
Conseils dispensés au Gouvernement, dans le cadre de 12 réunions, concernant l'examen et l'élaboration d'une loi sur le rôle des Forces armées du Timor-Leste et du Ministère de la défense ainsi que sur le rôle de la Police nationale et du Secrétariat d'État à la sécurité, comme l'exigent les conclusions de l'examen du secteur de la sécurité	Oui	28 Réunions concernant l'examen et l'élaboration d'une loi sur le rôle des F-FDTL et du Ministère de la défense ainsi que sur le rôle de la PNTL et du Secrétariat d'État à la sécurité, comme l'exigent les conclusions de l'examen du secteur de la sécurité
Organisation de 4 réunions avec les F-FDTL, la PNTL, les représentants du Ministère de la défense et du Secrétariat d'État à la sécurité et les partenaires de la société civile, dont des associations de femmes, en vue d'évaluer la réforme en cours dans le secteur de la sécurité et de faire en sorte que leurs préoccupations, notamment celles relatives à la problématique hommes-femmes, soient prises en considération dans les avis rendus en matière de politiques	Oui	6 Réunions avec les F-FDTL, la PNTL, les représentants du Ministère de la défense et du Secrétariat d'État à la sécurité et les partenaires de la société civile, dont des associations de femmes **Produits supplémentaires** 6 Réunions d'information sur la réforme du secteur de la sécurité tenues dans l'ensemble du pays en octobre 2008 et à Manatuto, Ainaro, Same et Viqueque en décembre 2008 De plus, des réunions de sensibilisation ont été organisées à l'intention de représentants des organismes de sécurité de l'État et de la société civile à Dili les 3 et 4 juin 2009. La Section de l'appui au secteur de la sécurité et UNIFEM ont continué d'aider les Forces armées du Timor-Leste à mettre au point des modules de formation prenant en compte la problématique hommes-femmes.
Transfert, par la Police des Nations Unies, de 6 districts sous le commandement de la PNTL, conformément au plan convenu (Ainaro : au plus tard en juillet 2008; Oecussi : au plus tard en septembre 2008; Manufahi : au plus tard en novembre 2008; Manatuto : au plus tard en janvier 2009; Lautem : au plus tard en mars 2009; Bobonaro : au plus tard en mai 2009)	En cours	2 districts (Lautem et Oecussi) sont passés sous la responsabilité de la PNTL en mai et en juin 2009 respectivement. Du fait de différents problèmes logistiques, administratifs et opérationnels que le Gouvernement doit régler avant le passage de relais, les 4 autres districts ne répondaient pas aux critères fixés d'un commun accord par le Gouvernement et la MINUT afin que la PNTL prenne la relève de la Mission.
Suivi régulier des activités de la PNTL dans les 6 districts où le commandement lui a été transféré et encadrement de la PNTL dans les 5 autres districts	Oui	La Police des Nations Unies a continué de suivre les activités de la PNTL depuis le transfert des responsabilités dans les districts de Lautem et d'Oecussi.

		L'encadrement des membres de la PNTL par des membres de la Police des Nations Unies s'est déroulé dans les 5 autres districts comme prévu dans le programme d'encadrement de la Police des Nations Unies.
Organisation, à l'intention des membres de la PNTL, d'ateliers de formation trimestriels sur la législation et les procédures révisées, notamment sur les questions concernant la justice pour mineurs et pour femmes	En cours	
	1	Atelier a été organisé par l'UNICEF du 20 au 22 avril 2009 à l'intention de l'unité de la PNTL chargée des personnes vulnérables et de l'unité chargée de la police de proximité; il avait pour thème les règles et procédures opérationnelles régissant les enquêtes sur les affaires de maltraitance des enfants et la violence sexiste.
	1	Stage d'initiation aux techniques d'enquête judiciaire a été organisé du 4 au 15 mai 2009 et a compté avec la participation de 13 enquêteurs représentant les différents districts et de 3 formateurs du centre de formation de la police.
		Les activités décrites ci-dessus ont été exécutées en coordination avec l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour la population, la MINUT et UNIFEM.
	1	Stage de perfectionnement sur la justice pour les femmes a été organisé du 23 mars au 4 juin 2009 à l'intention de la PNTL.
	1	Stage de formation sur les techniques de contrôle des foules et les tactiques de défense organisé sur l'île d'Atauro du 4 au 8 mai 2009.
		Des membres de la PNTL qui en étaient à divers stades du programme d'encadrement ont également bénéficié d'un programme de formation en 8 modules.
Prestation de conseils en matière d'activités de police spécialisées et locales afin de renforcer les compétences des membres de la PNTL s'agissant notamment du respect des droits de l'homme, de l'usage de la force, de la sensibilisation à la problématique hommes-femmes, du professionnalisme, de l'impartialité et de la responsabilisation	Oui	
	2 998	Membres de la PNTL formés au respect des droits de l'homme, aux normes professionnelles et à la déontologie, à la lutte contre le trafic d'êtres humains, à des programmes pilotes de police de proximité, à la gestion de la circulation, à la procédure de certification pour obtenir un port d'armes, aux techniques de protection rapprochée, aux techniques de patrouille le long des frontières, aux communications par radio, au contrôle des foules, aux techniques d'enquête judiciaire et au maintien de l'ordre

Mise en œuvre d'un programme d'information et de sensibilisation à l'appui des mesures prises par le Gouvernement dans le domaine de la réforme de la sécurité, notamment production d'émissions radiophoniques et télévisées, utilisation du site Web de la MINUT, production de documents imprimés, organisation d'expositions et participation à des manifestations de sensibilisation des populations	Oui	
	1	Campagne d'information sur la réforme du secteur de la sécurité
	5	Émissions radiophoniques produites et diffusées toutes les semaines
	7	Programmes télévisés produits et diffusés tous les mois
	3	Bulletins d'information
	40 000	Produits divers, à savoir 20 000 dépliants et 20 000 brochures sur la prise en main des opérations par la PNTL distribués à des groupes cibles dans les 13 districts
	13	Réunions d'information organisées dans les 13 districts à l'intention de 500 membres de la société civile
	1	Campagne d'information concernant la réforme du secteur de la sécurité et la prise en main des opérations par la PNTL
	17	Bulletins d'information et émissions radiophoniques produits dans le cadre du programme de 30 minutes diffusé toutes les semaines sur Radio Timor-Leste et 15 stations locales
	7	Bulletins d'information et émissions produits dans le cadre des programmes diffusés tous les mois sur Television Timor-Leste et projetés dans les régions (5 DVD par mois)
	4	Articles publiés dans les bulletins d'information distribués toutes les semaines à 4 500 destinataires
		De plus, la Mission a tenu 14 points de presse, publié 8 communiqués de presse, tenu 12 conférences de presse et organisé une manifestation locale avec les médias et un voyage avec la presse locale.
Organisation, à l'école de police, d'un stage de formation sur le renforcement des capacités à l'intention du porte-parole de la PNTL, des membres du personnel de la PNTL chargés de l'information, du Secrétariat d'État à la sécurité, du Ministère de la justice et d'autres ministères et services publics en général; formation en cours d'emploi sur les relations avec les médias dispensée par la Police des Nations Unies à l'intention des	Non	Le Bureau de la communication et de l'information a tenu 3 réunions avec l'équipe de la PNTL chargée des médias afin d'examiner le programme de formation et de renforcement des capacités, mais la direction de la PNTL n'a pas pu détacher de spécialistes de l'information pendant une période suffisante pour qu'ils puissent suivre un cours structuré.

officiers supérieurs de la police et de l'armée ainsi que de fonctionnaires des ministères intéressés	
Conseils dispensés au Gouvernement, aux donateurs internationaux et à l'équipe de pays des Nations Unies, dans le cadre d'une réunion de haut niveau et de 3 réunions d'une instance multisectorielle, en vue d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du pacte international pour ce qui est du renforcement du secteur de la sécurité	Oui 4 Réunions de haut niveau, dont 3 réunions trimestrielles des partenaires de développement et 1 réunion annuelle des partenaires de développement sur les questions touchant le secteur de la sécurité 8 Réunions de travail multisectorielles sur l'examen des priorités dans le domaine de la sécurité publique

Réalisation escomptée 2.4 : Progrès dans le domaine des droits de l'homme et de la lutte contre les violations des droits de l'homme au Timor-Leste

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Mise en œuvre par le Gouvernement du plan d'action national pour les droits de l'homme et des recommandations des organes de surveillance des traités relatifs aux droits de l'homme (Comité des droits de l'enfant et Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes) à Dili et dans les districts	Le Gouvernement a transmis le rapport du Timor-Leste sur l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes en novembre 2008. Contrairement aux organisations de la société civile qui ont diffusé les recommandations de la Convention relative aux droits de l'enfant, le Gouvernement n'a pas commencé à faire connaître la Convention. La mise en œuvre du plan d'action national pour les droits de l'homme est en attente depuis les élections parlementaires qui ont eu lieu au milieu de 2007. Le 10 décembre 2008, le Ministre de la justice a déclaré que son ministère entendait mettre au point le plan en 2009.
Formation en matière de droits de l'homme dispensée aux membres de la PNTL et des F-FDTL dans le cadre des programmes d'enseignement de l'école de police et de l'école militaire	Mise en œuvre partielle 3 stages de formation, dont 2 avec des formateurs de l'école de la PNTL, ont eu lieu entre décembre 2008 et février 2009. Des supports de formation sur les droits de l'homme ont été remis à la PNTL et aux F-FDTL.
Augmentation du nombre d'enquêtes sur les violations des droits de l'homme menées par le Bureau du Provedor, qui passe à 125 à la fin de 2008	Le Bureau du Provedor a enquêté sur 135 affaires en 2008, dont 17 affaires soumises par les districts.

Achèvement des enquêtes et des poursuites menées par le Bureau du Procureur général concernant toutes les affaires recommandées par la Commission spéciale indépendante chargée d'enquêter sur les événements intervenus avant et pendant la crise de 2006, et enquêtes sur toutes les plaintes déposées concernant de nouvelles violations des droits de l'homme	Les enquêtes progressent en ce qui concerne les affaires en suspens. Pendant l'exercice considéré, les tribunaux ont eu à connaître de 4 affaires.
120 enquêtes supplémentaires menées à bien par le Bureau du Procureur général concernant des infractions graves commises en 1999	Les enquêtes concernant des infractions graves progressent : 80 enquêtes étaient terminées et 19 se poursuivaient au 30 juin 2009.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Conseils et assistance technique fournis au Gouvernement en vue de la diffusion et de la promotion de la mise en œuvre du plan d'action national pour les droits de l'homme et des recommandations formulées par les organes de surveillance des traités relatifs aux droits de l'homme sur la base des rapports que leur a soumis le Gouvernement	Oui	Fourniture de conseils et d'une assistance technique au Gouvernement dans le cadre de réunions régulières
Conseils et assistance technique fournis au Gouvernement en vue de l'élaboration d'au moins un rapport supplémentaire destiné aux organes de surveillance des traités relatifs aux droits de l'homme (en plus des rapports présentés au titre de la Convention relative aux droits de l'enfant et de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes)	En cours	Fourniture de conseils au Ministère des affaires étrangères dans le cadre de réunions régulières consacrées au recrutement des spécialistes nationaux qui composeront l'équipe chargée de l'établissement des rapports destinés aux organes de surveillance des traités. 1 des 2 conseillers recrutés avec le concours du PNUD a démissionné.
Conseils dispensés au Parlement et au Gouvernement concernant l'adhésion au Protocole facultatif se rapportant au Pacte international sur les droits civils et politiques et au Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants	En cours	Fourniture de conseils au Parlement dans le cadre de réunions avec le Président du Parlement concernant les avantages découlant de l'adhésion au Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques
Conseils à la Commission parlementaire A (libertés et garanties fondamentales) quant à l'élaboration d'un projet de loi qui soit conforme aux normes internationales relatives aux droits de l'homme	Oui	Fourniture de conseils à la Commission A concernant le projet de loi sur la protection des témoins et le projet de code pénal dans le cadre de réunions et au moyen d'une analyse juridique du projet de loi 80 % des suggestions faites par le Bureau des droits de l'homme et de la justice transitionnelle ont été prises en compte par la Commission A lors de son examen préliminaire.

		La Commission a proposé des amendements au projet de loi.
Prestation de 2 programmes de formation et d'une assistance technique aux organisations non gouvernementales aux fins de l'examen du rapport au titre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et de la synthèse des renseignements à fournir au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes	Non	UNIFEM a organisé et animé 2 stages de formation le 14 avril et le 1er octobre 2008. Le Bureau des droits de l'homme et de la justice transitionnelle a encouragé les parties prenantes, y compris la société civile et les partenaires des autorités publiques, à participer largement à l'établissement du projet de rapport de pays au titre de la Convention et à formuler des observations sur la question.
Prestation d'un programme de formation et d'une assistance technique au Parlement national concernant les dispositions de la Convention	Non	Le calendrier de travail du Parlement n'a permis ni d'organiser le programme de formation ni de fournir l'assistance technique.
Organisation de 4 stages de formation d'une journée sur les droits de l'homme à l'intention des membres de la PNTL	Non	En raison des évaluations communes consacrées aux commissariats de la PNTL avant la prise en main des opérations de police par la PNTL et compte tenu du manque aigu de personnel au Bureau des droits de l'homme et de la justice transitionnelle, les stages de formation n'ont pas eu lieu.
	1	Session de 3 jours organisée à l'intention de la PNTL à Maliana en décembre 2008
Organisation de 4 stages de formation d'une journée sur les droits de l'homme à l'intention des membres du haut commandement des F-FDTL	Non	
	1	Atelier de 2 jours sur les droits de l'homme organisé les 10 et 11 novembre 2008 à l'intention des membres des F-FDTL, en coopération avec le Ministère de la défense
	1	Module de formation sur les droits de l'homme destiné aux F-FDTL en cours de mise au point avec des défenseurs des droits de l'homme appartenant ou non aux services de l'État
Organisation d'un stage de formation des formateurs sur les droits de l'homme en vue de renforcer durablement les capacités de formation en matière de droits de l'homme dans les écoles de police et de formation militaire, à l'intention des nouvelles recrues	Non	
	1	Session de formation de 2 jours sur les droits de l'homme organisée les 2 et 3 juillet 2008 à l'intention du personnel de l'école de la PNTL et d'autres membres du personnel
	1	Session de formation sur les droits de l'homme organisée les 2 et 3 décembre 2008 à l'intention des formateurs de l'école de la PNTL
		Aucun programme de formation des formateurs de la PNTL et des F-FDTL n'a pu être organisé faute d'une filière de communication bien établie entre les services du Secrétariat d'État à

		la défense et les F-FDTL. La priorité a été donnée au programme de formation en cours de service. Fourniture de supports de formation sur les droits de l'homme à la PNTL et aux F-FDTL
Conseils dispensés à la PNTL et organisation d'un atelier à l'intention des membres de la police nationale sur les mécanismes internes de responsabilisation qui donnent de bons résultats	En cours	Fourniture de conseils dans le cadre de réunions consacrées à la réforme des procédures disciplinaires L'atelier n'a pas pu être organisé du fait du retard pris dans le déploiement du personnel de la MINUT et de l'accent mis sur le passage de relais.
Appui fourni, grâce à des conseils et à des activités de renforcement des capacités, y compris la surveillance des affaires pour lesquelles des poursuites ont été recommandées par la Commission spéciale indépendante d'enquête pour le Timor-Leste, en liaison avec l'équipe d'appui aux enquêtes de la police des Nations Unies afin que celle-ci dispose de tous les renseignements nécessaires pour mener des enquêtes, appui fourni pour l'élaboration d'un rapport public sur la mise en œuvre des recommandations formulées dans le rapport de la Commission au Bureau du Procureur général, activités de mobilisation tendant à ce que l'on enquête sur les crimes commis pendant la crise de 2006 et à ce que l'on engage des poursuites judiciaires en application des recommandations de la Commission et sensibilisation du Provedor et des organisations non gouvernementales de défense des droits de l'homme	En cours 4	Réunions organisées avec le Procureur général et l'unité d'appui policier du Bureau du Procureur général concernant l'aide donnée à un procureur international chargé d'enquêter sur les affaires renvoyées par la Commission d'enquête et les progrès accomplis dans ces affaires Une seule affaire pour laquelle des poursuites avaient été recommandées a été entendue.
Poursuite des enquêtes sur les 360 affaires restant à examiner au 31 janvier 2008 s'agissant des violations graves des droits de l'homme commises dans le pays en 1999, et achèvement des enquêtes sur 120 affaires	80	Enquêtes menées à bien Les résultats obtenus ont été moindres que prévu, du fait des grandes difficultés qu'il y a à localiser les témoins – en particulier dans les zones reculées et pendant la saison des pluies – et des problèmes posés par l'interprétation et la traduction des différents dialectes dans l'une des langues officielles.
Conseils dispensés au Gouvernement concernant la mise en œuvre des recommandations de la Commission Accueil, vérité et réconciliation, en particulier en ce qui concerne les crimes commis dans le pays en 1999	En cours	Fourniture de conseils dans le cadre de 16 réunions d'information sur la justice et la réconciliation et de 5 réunions du groupe de travail sur les réparations

		Le groupe de travail sur les réparations a également établi un document de réflexion, avec le concours de la Mission, qui a été présenté à la Commission parlementaire A.
Conseils dispensés au Provedor pour les droits de l'homme et la justice et organisation de 4 ateliers à l'intention du personnel du Bureau du Provedor sur les normes relatives aux droits de l'homme, la surveillance efficace des violations des droits de l'homme et les enquêtes sur celles-ci, notamment en ce qui concerne les droits sociaux et économiques	En cours	
	4	Ateliers (2) et séances de formation (2) ont été organisés à l'intention du département chargé par le Bureau du Provedor pour les droits de l'homme et la justice de la surveillance des violations des droits de l'homme et des enquêtes sur celles-ci.
	2	Programmes de formation sur la surveillance des droits de l'homme organisés à l'intention des organisations non gouvernementales partenaires du Bureau du Provedor
	2	Ateliers sur les droits économiques, sociaux et culturels organisés à l'intention du personnel du Bureau du Provedor
	1	Atelier de 3 jours sur le respect des procédures du Comité international de coordination des institutions nationales de promotion et de protection des droits de l'homme et atelier sur les procédures spéciales relatives aux droits de l'homme organisés à l'intention du personnel du Bureau du Provedor
Surveillance hebdomadaire des tribunaux, établissements pénitentiaires et prisons et observation de certains procès à Dili et dans les 12 autres districts, et communication des constatations au Gouvernement	Oui	Surveillance hebdomadaire des établissements pénitentiaires et de la prison de Becora (Dili) dans le cadre de visites
		Suivi de trois procès mettant en cause des policiers qui auraient commis des violations des droits de l'homme à Dili et à Baucau
		Rapports mensuels faisant état d'allégations relatives à des violations des droits de l'homme présentés au Premier Ministre
Suivi régulier de la situation en matière de droits de l'homme, communication de l'information recueillie au Gouvernement, au Bureau du Provedor pour les droits de l'homme et la justice ainsi qu'aux autres institutions d'État compétentes et établissement de rapports au Conseil de sécurité	Oui	Suivi régulier dans le cadre de visites sur place, d'entretiens et de réunions et communication de l'information recueillie au Gouvernement et à d'autres institutions, notamment sous forme d'un rapport thématique rendu public en août 2008, de rapports mensuels sur des affaires de violations des droits de l'homme et sur la situation des personnes déplacées
		Des notes d'information ont été fournies au Gouvernement, au Bureau du Provedor et à d'autres services de l'État concernant les

		manifestations d'étudiants, la liberté de réunion, les affaires de protection, l'interdiction des marchands ambulants, les relations entre la population et les unités de police constituées, les amnisties et la fourniture de repas aux personnes placées en garde à vue.
	7	Visites dans les districts afin de surveiller la situation relative à la violence sexiste
Encadrement de représentants d'organisations non gouvernementales locales, notamment des organisations de femmes, à Dili et dans les 12 autres districts, s'agissant de l'éducation, du suivi et des enquêtes dans le domaine des droits économiques, sociaux et culturels ainsi que des lois relatives aux droits de l'homme	Oui	Encadrement au moyen des activités suivantes : a) 11 stages de formation organisés à l'intention des organisations de la société civile sur le thème des droits de l'homme et de la surveillance des droits de l'homme, notamment sur l'utilisation de la base de données sur les violations des droits de l'homme (Dili, Baucau, Maliana et Suai); b) 1 programme de formation sur le développement organisationnel proposé à 6 organisations non gouvernementales partenaires œuvrant dans le domaine des droits de l'homme dans les districts; c) 22 débats publics organisés dans les districts avec des représentants des autorités publiques et des représentants de la société civile sur les droits de l'homme et les questions politiques; d) 2 séminaires organisés à l'intention de jeunes vivant à Dili ou dans les districts sur des questions relatives aux droits de l'homme
Conseils dispensés à l'équipe de pays des Nations Unies, au Gouvernement et aux organisations non gouvernementales concernant l'intégration d'une démarche de développement axée sur les droits de l'homme dans les programmes, les politiques et la législation	Oui	Fourniture de conseils à des organisations non gouvernementales dans le cadre de 10 ateliers régionaux concernant l'intégration de démarches de développement axées sur les droits de l'homme dans la programmation, les politiques et la législation
Campagne nationale d'information sur l'administration de la justice, y compris la production de programmes audio et vidéo à l'intention des collectivités locales et de la presse	Oui	
Mise en œuvre d'un programme national d'information et de sensibilisation à l'appui des efforts entrepris par le Gouvernement pour faire respecter les droits de l'homme, notamment production d'émissions radiophoniques hebdomadaires, de programmes d'information vidéo mensuels, de bulletins hebdomadaires,	Oui	
	2	Campagnes nationales d'information sur les questions relatives aux droits de l'homme
	23	Émissions radiophoniques produites et diffusées toutes les semaines

d'affiches, de fiches d'information et d'autres supports promotionnels à distribuer et afficher dans tout le pays et participation à des manifestations locales destinées à sensibiliser la population et à des points de presse hebdomadaires, conduite de stages de formation à l'intention des médias et appui à cette fin, en associant les partenaires des médias locaux à la formation du personnel local du Bureau de la communication et de l'information 6 fois par an	5 000	Bandes dessinées consacrées aux conventions des Nations Unies
	3 000	Affiches (de 2 types) imprimées et distribuées dans les 13 districts
	2	Campagnes d'information nationales sur les questions relatives aux droits de l'homme, y compris la violence familiale
	23	Bulletins d'information et émissions radiophoniques produits dans le cadre des programmes diffusés toutes les semaines sur Radio Timor-Leste et 15 stations locales
	3	Annonces radiophoniques produites et diffusées sur Radio Timor-Leste et 15 stations locales
	5	Annonces télévisées produites et diffusées deux fois par jour pendant un mois sur Television Timor-Leste et utilisées régulièrement dans les programmes de la MINUT
	6	Émissions télévisées produites dans le cadre du programme de 30 minutes diffusé sur Television Timor-Leste et dans les bureaux régionaux
	27 500	Articles promotionnels, dont 3 000 livres sur la Commission de la justice produits avec des organisations non gouvernementales et la Commission Accueil, vérité et réconciliation, 3 000 brochures destinées à faire connaître 16 raisons de lutter contre la violence à l'égard des femmes, 3 000 dépliants, 16 000 cartes postales (8 types) et 3 500 manuels sur les droits de l'homme à l'intention des F-FDTL
	1	Pièce de théâtre consacrée à la protection de l'enfance et à l'état de droit jouée dans 6 districts (12 représentations, 6 000 spectateurs)
		Produits supplémentaires
	5	Campagnes de publicité ont été publiées dans des journaux locaux et 4 conférences de presse ont été organisées, sans oublier la tenue de 21 réunions d'information avec les organisations de la société civile dans les 13 districts. Deux communiqués de presse ont été publiés et une exposition a été organisée.
Conseils dispensés au Gouvernement concernant la protection et l'exercice des droits de l'homme dans la mise en œuvre des stratégies du pacte	Non	Faute de disposer d'un personnel suffisant, le Bureau des droits de l'homme et de la justice

international dans le secteur de la justice et dans les domaines de la réinsertion sociale et de la sécurité publique		transitionnelle de la Mission a peu participé à la mise en œuvre du pacte international.
Conseils dispensés à la Commission parlementaire A concernant les affaires constitutionnelles, la justice, l'administration, le pouvoir local, la législation et l'information relatives à la mise en place d'un mécanisme de réparation et d'un programme de relèvement et de justice pour les victimes des crimes commis en 1999, notamment grâce à la création d'un fonds de solidarité des Nations Unies	En cours	Apport d'une aide à la Commission parlementaire A dans le cadre de la rédaction d'un projet de loi sur les réparations; le projet de loi portant création d'une institution qui prendrait la relève de la Commission Accueil, vérité et réconciliation et de la Commission Vérité et amitié et qui comprendrait un mécanisme de réparation a été établi et présenté. Un exposé sur l'institution qui prendrait la relève des deux commissions a été présenté à l'occasion de 10 congrès préliminaires ouverts aux victimes. Aucun progrès n'a été fait en vue de l'établissement d'un programme de relèvement et de justice pour les victimes, faute de volonté politique de la part du Parlement de débattre du rapport de la Commission Accueil, vérité et réconciliation.

Réalisation escomptée 2.5 : Renforcement des capacités du secteur de la justice au Timor-Leste

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Adoption par le Parlement d'une loi sur la justice pour mineurs et des modalités de son application	Le Parlement n'a pas adopté la loi sur la justice pour mineurs pendant l'exercice considéré. Le Ministère de la justice a organisé un séminaire à l'intention des organisations de la société civile et des représentants des jeunes afin de faire connaître le projet de loi et d'en débattre. Le Ministère a reçu des observations qu'il a entrepris d'étudier afin d'établir un nouveau projet de loi.
Adoption d'une loi sur les avocats exerçant à titre privé et organisation du premier stage de formation à l'intention des nouveaux avocats	La loi sur les avocats exerçant à titre privé a été promulguée en août 2008. Un stage de formation devrait être organisé par l'intermédiaire du centre de formation juridique en septembre 2009.
Augmentation des effectifs de la Cour d'appel par la nomination d'au moins 5 juges d'appel nationaux	Les effectifs de la Cour d'appel ont été revus à la baisse avec le départ d'un juge international.
Adoption et application par le Gouvernement d'un plan de développement du secteur de la justice	Un plan stratégique pour le secteur de la justice a été mis au point sous la direction du Ministère de la justice et est en instance d'approbation par le Conseil de coordination. Le groupe de travail chargé de l'établissement des priorités nationales a considéré que ce plan faisait partie des priorités de 2009; un autre groupe de travail a été créé et chargé d'établir les priorités nationales et a tenu sa première réunion.

	On a trouvé et recruté des consultants qui seront chargés de mener une évaluation indépendante et complète du secteur de la justice.
Adoption et application d'un plan stratégique par le Gouvernement en vue de renforcer le système pénitentiaire	Un plan stratégique en vue du renforcement du système pénitentiaire a été présenté au Gouvernement en décembre 2008 et sa mise en œuvre a commencé. À l'appui du plan stratégique du Gouvernement, un plan stratégique intégré des Nations Unies (2007-2012) a été présenté au Ministère de la justice au début de janvier 2009. La mise en œuvre du plan a été retardée du fait de contraintes budgétaires et de la réorganisation du Ministère.
Réduction du nombre d'affaires en attente de jugement, passant de 4 700 en janvier 2008 à 4 515 en juin 2009	Le nombre total d'affaires en attente de jugement est de 5 210, entre 200 et 300 nouvelles affaires venant s'y ajouter par mois. Le Bureau du Procureur général a dit s'être occupé de 2 274 affaires au plan national entre le 1er janvier et le 30 juin 2009.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Présidence des réunions mensuelles du Groupe de travail sur le secteur de la justice (MINUT, UNIFEM, PNUD et UNICEF) en vue de coordonner les politiques et l'aide internationale s'agissant du secteur de la justice	6	Réunions de coordination présidées par le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour l'appui à la gouvernance, le développement et la coordination des opérations humanitaires et facilitées par la Section de l'appui à l'administration de la justice
Conseils dispensés au Gouvernement, au Conseil timorais de coordination et aux donateurs, dans le cadre de 12 réunions, quant à la mise en œuvre d'un plan d'orientation pour le développement du secteur de la justice	2	Réunions Un forum de discussion informel n'a été demandé par certains donateurs qu'en avril 2009.
Appui fourni au Gouvernement et aux autorités judiciaires en vue de l'organisation de 5 ateliers concernant le secteur de la justice à l'intention de représentants du Gouvernement, du personnel judiciaire, des avocats et de la société civile, portant sur les mécanismes de justice traditionnelle, l'amélioration des procédures pénales en matière de justice pour mineurs et la protection des femmes	Oui	Des avis techniques ont été prodigués dans le cadre de 4 ateliers sur la loi contre la violence familiale organisés par le Secrétariat d'État à la promotion de l'égalité. Des avis techniques ont été prodigués dans le cadre d'exposés sur le système de justice formel, d'un atelier de concertation sur le droit coutumier et la justice traditionnelle auquel ont participé des membres du personnel judiciaire, de réunions du comité de rédaction et de l'élaboration de recommandations clefs.
Conseils dispensés dans le cadre de consultations d'experts et grâce à l'adoption de pratiques de	Oui	Des conseils ont été dispensés dans le cadre de réunions de conseillers s'occupant de la

référence par le Gouvernement en ce qui concerne les mesures à mettre en œuvre pour que soient appliquées des politiques qui tiennent compte de la problématique hommes-femmes et pour que des femmes soient recrutées dans les services judiciaires et pénitentiaires, l'objectif étant, entre autres, d'augmenter le nombre de femmes membres de leur personnel		problématique hommes-femmes et des réunions de coordination du Secrétariat d'État à la promotion de l'égalité en ce qui concerne des politiques et des lois qui tiennent compte de la problématique hommes-femmes
Conseils dispensés au Gouvernement, dans le cadre de 12 réunions, concernant la mise en œuvre du plan stratégique de renforcement du système pénitentiaire	En cours	Des conseils sont dispensés dans le cadre de réunions hebdomadaires entre 45 le PNUD et le Ministère de la justice en ce qui concerne l'établissement d'un plan stratégique de renforcement du système pénitentiaire. Le Ministère a approuvé le plan et le PNUD l'a incorporé dans son plan d'ensemble pour le système judiciaire. La mise en œuvre du plan stratégique a commencé au troisième trimestre de l'exercice considéré.
Mise en œuvre d'un programme national d'information et de sensibilisation à l'appui des efforts entrepris par le Gouvernement pour renforcer le secteur de la justice, notamment production d'émissions radiophoniques hebdomadaires, de programmes vidéo mensuels, de bulletins hebdomadaires, d'affiches, de fiches d'information et d'autres supports promotionnels à distribuer et afficher dans tout le pays, et participation à des manifestations locales destinées à sensibiliser la population et à des points de presse hebdomadaires, conduite de stages de formation à l'intention des médias et appui à cette fin, en associant les partenaires des médias locaux à la formation du personnel local du Bureau de la communication et de l'information 6 fois par an	Oui	1 Campagne nationale d'information sur le secteur de la justice et le plan stratégique du Ministère de la justice visant à renforcer le secteur judiciaire 22 Émissions radiophoniques produites et diffusées toutes les semaines 1 Programme télévisé produit et diffusé tous les mois 3 Bulletins d'information hebdomadaires 13 Réunions d'information ayant compté avec la participation de 339 membres de la société civile dans les 13 districts De plus, 3 conférences de presse ont été organisées sur les crimes graves et la justice.
Conseils dispensés au Gouvernement, aux donateurs internationaux et à l'équipe de pays des Nations Unies, dans le cadre d'une réunion de haut niveau et de 3 réunions d'une instance multisectorielle, en vue d'évaluer les progrès enregistrés dans la mise en œuvre du pacte international sur le secteur de la justice	Oui	4 Réunions de haut niveau, dont trois réunions trimestrielles des partenaires de développement et une réunion annuelle des partenaires de développement sur les questions touchant le système judiciaire 3 Réunions de travail multisectorielles sur l'examen du secteur judiciaire

Présidence des réunions mensuelles du Groupe de travail sur le secteur de la justice (MINUT, UNIFEM, PNUD et UNICEF) en vue de coordonner les politiques et l'aide internationale s'agissant du secteur de la justice	Oui

Composante 3 : gouvernance, développement et coordination humanitaire

30. Au cours de l'exercice budgétaire, la Mission a continué d'appuyer les institutions officielles dans les domaines de la gouvernance, de l'assistance humanitaire et de la coopération pour le développement. Le pacte international Cadre de programmation définissant les priorités communes du Gouvernement et de la communauté internationale est demeuré le principal instrument de coordination des ressources. En étroite coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies, la Mission a renforcé son appui administratif au secrétariat des priorités nationales dirigé par le Gouvernement, en se dotant d'un autre coordonnateur.

31. Dans le cadre des activités essentielles menées au titre de la gouvernance, du renforcement des capacités institutionnelles et du développement, la Mission a dispensé, au plus haut niveau et de manière indépendante, des conseils techniques aux institutions de l'État, en collaboration avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies présents dans le pays et d'autres partenaires de développement. Elle a aidé les divers organes de souveraineté de l'État à consolider davantage la démocratie (notamment en leur apportant un appui politique et juridique) et dispensé des conseils indépendants dans le domaine de la gouvernance démocratique et du développement socioéconomique.

32. Dans le domaine humanitaire, la Mission a apporté un appui considérable au Gouvernement, l'aidant à faire face à la crise de personnes déplacées et à assurer leur retour durable dans leurs communautés d'origine.

33. Le renforcement du secteur de la justice, et notamment du système pénitentiaire, a été mené en étroite coordination avec d'autres parties prenantes, telles que le PNUD (programme général de justice et administration pénitentiaire), l'UNICEF, UNIFEM et les donateurs qui fournissent des fonds à cette fin. Des mécanismes ont été mis en place pour renforcer la coordination avec la communauté des donateurs. Des conseils ont été fournis et des contributions apportées aux fins de l'élaboration d'importants textes législatifs.

34. La Mission a continué de faciliter et de promouvoir l'intégration des activités des organismes des Nations Unies (MINUT et équipe de pays des Nations Unies) pour assurer la cohérence des mesures prises face à des situations complexes où se mêlaient problèmes de sécurité, de gouvernance et de développement, et problèmes humanitaires.

Réalisation escomptée 3.1 : Progrès vers la mise en place d'un État et d'institutions publiques démocratiques viables au Timor-Leste

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Adhésion de la présidence, des pouvoirs exécutif et judiciaire, et du Parlement national aux principes constitutionnels tendant à la séparation et à l'équilibre des pouvoirs entre les 4 piliers de la souveraineté sans incident majeur	L'adhésion a été générale, mis à part une violation de la séparation des pouvoirs à lorsque Martenus Bere a été libéré sans que le pouvoir judiciaire ait son mot à dire. Les objections du Parlement et de la Cour d'appel ont montré que les organes de souveraineté voulaient garantir la séparation des pouvoirs.
	Des mécanismes de coordination ont été créés entre le Parlement et le Gouvernement, le Cabinet du Président et le Parlement et le Gouvernement et le pouvoir judiciaire; ils ont bien fonctionné.
Formulation et adoption de politiques publiques pour les principaux secteurs de la gouvernance, notamment la décentralisation et la gouvernance locale, les médias, la transparence et la responsabilisation, le processus électoral, la participation de la société civile et la fonction publique	Le cadre stratégique d'application de la politique de centralisation a été établi et les textes législatifs pertinents ont été soumis au Conseil des ministres pour approbation. Le Gouvernement a procédé à une consultation nationale sur ces textes avant de les approuver et de les présenter au Parlement.
	La loi sur les responsables des villages ou *suco* et leur élection élaborée par le Gouvernement a été promulguée par le Président après avoir été approuvée par le Parlement national.
	La loi sur le découpage administratif et territorial, les administrations publiques locales et les élections municipales, la Commission de lutte contre la corruption et la Commission de la fonction publique modifiant le régime d'évaluation du comportement professionnel des fonctionnaires et la loi organique sur le Bureau de l'Inspecteur général ont été approuvées par le Conseil des ministres et soumises au Parlement national.
Adoption de lois par le Parlement dans les principaux secteurs de la gouvernance, notamment la décentralisation et la gouvernance locale, les médias, la transparence et la responsabilisation, le processus électoral, la participation de la société civile et la fonction publique	Le Parlement national a approuvé la loi de 2009 sur la Commission de lutte contre la corruption et la Commission de la fonction publique, la loi sur le Programme de développement local et les budgets correspondants ainsi que la loi sur les élections villageoises et la loi sur le découpage administratif et territorial. D'autres lois sur la gouvernance locale doivent encore être adoptées. Des lois sur les médias seront présentées au secrétariat puis examinées en Commission A.
	5 textes de loi sur les médias étaient à l'examen au Parlement.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Conseiller le Président du Gouvernement, le Parlement et l'appareil judiciaire sur les questions constitutionnelles au moyen de notes d'orientation, reposant sur une analyse approfondie des pratiques constitutionnelles et juridiques	Oui	Des conseils sous forme d'observations ont été donnés sur les questions liées à la séparation des pouvoirs, aux violations potentielles et aux contestations portées devant le Parlement; des notes ont été établies sur le développement et sur la liaison avec la présidence; des ateliers ont été organisés sur l'amélioration de la coordination entre le Parlement et le Gouvernement; un nouveau bureau de liaison a été créé dans le Cabinet du Président. L'égalité des sexes a été systématiquement prise en compte.
	1	Stage de formation d'une semaine sur la recherche parlementaire a été organisé en janvier 2009 avec l'Asia Foundation on Parliamentary Research Centre. La Commission parlementaire A a reçu des conseils concernant la loi sur les responsables locaux lors de réunions avec son président.
	11	Réunions du groupe de travail sur la gouvernance démocratique interne ont été tenues chaque mois avec l'ONU et l'équipe de pays des Nations Unies, sur des questions de gouvernance et ayant trait notamment au Parlement.
Conseiller le Gouvernement et les autres acteurs clefs sur la réforme de la fonction publique, notamment le renforcement des capacités au moyen d'études, d'analyses et de notes d'orientation, en coordination avec le PNUD	Oui	Des conseils sous forme d'observations ont été présentés concernant la loi sur la Commission de la fonction publique. Suivi, évaluation et formulation de conseils sur le développement et d'autres questions liées à la réforme de la fonction publique, y compris l'efficacité de l'aide, en collaboration avec le PNUD
Conseiller le Gouvernement, les institutions de l'État et les autres acteurs clefs sur les questions de transparence et de responsabilisation, notamment les mécanismes efficaces de contrôle, reposant sur un examen approfondi des règles, au moyen d'études, d'analyses et de notes d'orientation	Oui	Des conseils ont été donnés sous forme d'observations et de recommandations sur l'initiative du Gouvernement de créer une commission de lutte contre la corruption et la loi y relative. Des conseils ont également été donnés au Parlement national lors d'une séance publique des commissions A et C.

Conseiller le Gouvernement et les institutions de l'État, au moyen d'études, d'analyses et de notes d'orientation reposant sur une analyse approfondie des politiques établies et nouvelles en matière de décentralisation et de gouvernance locale, en coordination avec le Fonds d'équipement des Nations Unies	Oui	Des conseils ont été formulés dans le cadre de : a) Visites effectuées dans 8 districts pour y suivre l'évolution du programme de développement local; b) 5 réunions de sous-groupes internes sur la décentralisation; c) Réunions consultatives concernant les projets de loi sur la décentralisation, organisées dans tous les districts; d) Réunions avec le Directeur et le Conseiller juridique de la Direction nationale du développement local et de l'aménagement du territoire.
Conseils prodigués en collaboration avec le Secrétariat d'État à la promotion de l'égalité, UNIFEM et le Fonds des Nations Unies pour la population concernant la rédaction d'un plan national de lutte contre la violence sexiste et d'un plan national d'action pour la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité	Oui	Des conseils ont été dispensés dans le cadre de 6 réunions sur le projet de plan national de lutte contre la violence sexiste.
Favoriser l'intégration du souci de l'égalité entre les sexes dans le Plan national de développement et formuler des conseils en la matière	Oui	Des conseils ont été prodigués dans le cadre de 2 réunions sur l'intégration de l'égalité entre les sexes au Plan de développement national en cours d'élaboration au Cabinet du Premier Ministre. Des conseils ont été donnés, dans le cadre de 8 réunions, au Groupe du pacte international et au Secrétariat d'État pour la promotion de l'égalité, afin d'accorder une plus grande place à la problématique hommes-femmes dans les priorités nationales pour 2009.
En collaboration avec UNIFEM et le PNUD, établir un centre de ressources pour le groupe parlementaire féminin, lui fournir des livres et des publications ainsi que des conseils	Oui	Le Centre de ressources du groupe parlementaire féminin a été créé en octobre 2008. Des conseils ont été fournis sur le type d'activités que le Centre de ressources pourrait mener : formation en matière de renforcement des capacités; budgétisation favorisant l'égalité entre les sexes; examen des budgets annuels; formations et débats sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes; aide à l'élaboration de cadres stratégiques en faveur de l'égalité des sexes. Les publications distribuées portaient notamment sur la Convention; l'intégration du souci de l'égalité entre les sexes; la prévention de la violence à l'égard des femmes et l'intégration de l'égalité des sexes dans la réforme du secteur de la sécurité.

Coprésider une commission sur l'égalité des sexes, avec le Premier Ministre et le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour l'appui à la gouvernance, le développement et la coordination des opérations humanitaires	Non	La réunion de haut niveau de la Commission sur l'égalité des sexes n'a pas été convoquée par le Premier Ministre en raison du calendrier gouvernemental chargé.
Conseiller la société civile, les médias et les institutions de l'État sur les mécanismes propres à accroître la participation de la société civile et des médias à la gouvernance, à savoir un cadre juridique complet pour les médias; une loi révisée sur la société civile prévoyant l'association avec les institutions de l'État; des institutions de formation en journalisme, et une loi sur la liberté de la presse	Oui	Des conseils ont été fournis à la société civile à l'occasion de 6 réunions. Des conseils ont également été fournis lors de réunions avec le Gouvernement et le Parlement national concernant les projets de loi sur les médias, et au Gouvernement lors de réunions sur l'appui à la société civile au moyen d'un programme de subventions et sur les mécanismes de participation de la société civile. Il a en outre été procédé à une étude de faisabilité sur la création d'un centre de formation en journalisme et à un état des lieux de l'appui à l'éducation civique.
Conseiller le Gouvernement et les organes chargés de l'administration des élections (le Secrétariat de l'administration technique des élections et la Commission électorale nationale) sur le dispositif à mettre en place pour assurer l'efficacité du système électoral, notamment l'établissement de procédures électorales transparentes et régulières, un système fiable et complet d'inscription des électeurs, et un programme de renforcement des capacités de ces organes	En cours	Des conseils ont été formulés par l'intermédiaire de l'Équipe d'appui électoral des Nations Unies au Secrétariat de l'Administration technique des élections et à la Commission électorale nationale dans les domaines suivants : gestion et administration, éducation juridique et civique et information, éducation et formation des électeurs, logistique et informatique. Ces conseils ont permis de mener à bien l'inscription sur les listes électorales 2008 et 2009 et la campagne d'éducation civique des électeurs. La loi sur le financement public des partis politiques a été élaborée, approuvée et appliquée par la Commission électorale nationale. Pour les élections de 2009, un groupe directeur chargé des villages (*suco*) et 5 groupes de travail (logistique, analyse politique et législative, sécurité, recrutement et formation, sensibilisation) ont été créés.
Tenir régulièrement avec les partenaires internationaux de développement des réunions collaboration et de coordination sur les projets et les programmes de gouvernance, tels que la réforme de la fonction publique, le projet du PNUD concernant les médias, le projet de	Oui	La collaboration et la coordination ont été assurées dans le cadre d'une participation à la table ronde des partenaires internationaux de développement sur la réforme administrative, organisée par le Cabinet du Premier Ministre, et à la réunion informelle bihebdomadaire des donateurs de

renforcement des capacités de la société civile, les projets concernant le Parlement et le Cabinet du Président, le programme d'appui à la gouvernance locale et le projet d'appui aux élections, selon les besoins	Timor-Leste et 2 tables rondes d'un groupe de travail réuni des partenaires internationaux de développement sur la réforme de l'administration.
Participer à 1 réunion de haut niveau et à 3 réunions d'un forum multisectoriel pour suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre du pacte international en matière de gouvernance démocratique, et conseiller le Gouvernement, les donateurs internationaux et l'équipe de pays des Nations Unies.	Oui 4 Réunions de haut niveau dont 3 réunions trimestrielles des partenaires de développement et une réunion annuelle des partenaires de développement de Timor-Leste sur la gouvernance démocratique 8 Réunions multisectorielles sur un gouvernement propre et efficace
Mener une campagne nationale d'information et de sensibilisation à l'appui des efforts du Gouvernement en faveur de la gouvernance démocratique, comportant des émissions de radio hebdomadaires, des émissions d'information télévisées mensuelles, des bulletins hebdomadaires, des affiches, des dépliants et d'autres supports distribués et affichés dans tout le pays, participer aux programmes d'information locaux et aux conférences de presse hebdomadaires; organiser et appuyer des formations sur les médias en associant les médias locaux aux formations dispensées 6 fois par an aux agents du Bureau de la communication et de l'information recrutés sur le plan national	Oui 1 Campagne nationale d'information d'éducation civique et d'éducation des électeurs en vue des élections dans les villages (*suco*), comportant les produits suivants : 14 Programmes d'information et reportages produits dans le cadre d'émissions radiophoniques hebdomadaires diffusées sur Radio Timor-Leste et 15 stations locales 14 Messages radiophoniques et 1 message télévisé d'intérêt public sur les élections villageoises, diffusés entre 3 et 6 fois par jour sur Radio Timor-Leste et des stations locales, chacun une semaine 4 Messages télévisés d'intérêt public sur les femmes, agents de changement 3 Reportages radiophoniques, télévisés et photographiques sur des forums démocratiques 9 Reportages télévisés et bulletins d'information produits dans le cadre d'émissions mensuelles d'une demi-heure diffusées sur la chaîne Television Timor-Leste dans les 5 centres régionaux 9 Articles produits et diffusés dans les bulletins d'information hebdomadaires 60 000 Affiches (de 5 sortes) sur l'éducation des électeurs et l'éducation civique produites et distribuées 20 000 Dépliants sur l'éducation des électeurs et l'éducation civique produits et distribués

	3	Réunions de sensibilisation du public organisées dans 3 districts à l'intention de 40 membres de la société civile À cela s'ajoutent 2 communiqués de presse, plusieurs encarts publicitaires dans des journaux locaux, 4 communiqués de presse sur la gouvernance démocratique et 1 conférence de presse.

Réalisation escomptée 3.2 : Amélioration des conditions humanitaires au Timor-Leste

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Les populations les plus vulnérables (estimées à 70 000 personnes déplacées et 300 000 personnes en situation d'insécurité alimentaire), notamment celles qui sont touchées par les catastrophes naturelles et les crises, ont accès à une aide humanitaire adaptée à leurs besoins (100 % des personnes ayant besoin d'une aide vitale selon l'évaluation des besoins).	Une assistance humanitaire a été fournie aux populations vulnérables vivant dans les camps et les abris provisoires, où aucune maladie ne s'est déclarée. Le Programme alimentaire mondial et des organisations non gouvernementales internationales sont également venus en aide aux Timorais non déplacés.
Dix pour cent des quelque 70 000 personnes déplacées rentrent chez elles ou se réinstallent dans des logements plus durables.	Objectif atteint; 13 000 familles déplacées ont regagné leur communauté d'origine ou se sont réinstallées ailleurs. Selon le Ministère de la solidarité sociale, 64 des 65 camps de personnes déplacées ont été fermés.
Élaboration et mise en œuvre par la Direction de la gestion des catastrophes naturelles de plans d'opérations et d'urgence	Aucun plan d'opérations et d'urgence supplémentaire n'a été élaboré par la Direction de la gestion des catastrophes naturelles. Des réunions préparatoires ont eu lieu avec les partenaires internationaux et la Direction de la gestion des catastrophes naturelles.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Coordonner l'aide humanitaire destinée aux populations les plus vulnérables au moyen de réunions hebdomadaires avec le Gouvernement, l'équipe de pays des Nations Unies et les partenaires humanitaires, et de réunions mensuelles avec les donateurs, et formuler des conseils en la matière	Oui	L'aide humanitaire destinée aux populations les plus vulnérables a été coordonnée avec le Gouvernement et d'autres partenaires compétents au moyen de réunions hebdomadaires avec le Vice-Premier Ministre, de réunions bihebdomadaires avec le Ministre de la sécurité sociale, de réunions mensuelles avec l'équipe humanitaire de pays et l'équipe de pays des Nations Unies, de- réunions hebdomadaires avec les divers groupes de travail du secteur sur l'assistance humanitaire, les secours et le relèvement, coprésidées par le Gouvernement et d'autres organisations

		internationales (CARE, Oxfam, Caritas, Concern, Plan International, National Relief Charities, l' Organisation internationale pour les migrations, etc.).
Conseiller régulièrement le Gouvernement, en partenariat avec l'équipe de pays des Nations Unies et les organismes humanitaires internationaux, sur la mise en œuvre d'un plan national durable de gestion des risques liés aux catastrophes	Oui	Des conseils ont été fournis au Gouvernement lors de réunions régulières sur le renforcement des capacités visant à étayer le système national de gestion des risques aux niveaux national et régional. L'ONU et des organisations non gouvernementales ont mis en œuvre des projets visant à renforcer les comités locaux de gestion des catastrophes et les centres d'opérations de Dili, Bobonaro et Lautem.
Mener des activités de sensibilisation régulières, notamment auprès du Gouvernement, et gérer constamment les informations permettant de déclencher et coordonner efficacement l'action humanitaire	Oui	Des activités de sensibilisation ont été menées auprès du Gouvernement et d'autres partenaires, dans le cadre de réunions hebdomadaires avec le Vice-Premier Ministre, de réunions bimensuelles avec le Ministre de la sécurité sociale, de réunions mensuelles avec l'équipe humanitaire de pays et l'équipe de pays des Nations Unies, de réunions hebdomadaires avec les différents groupes de travail sectoriels sur l'assistance humanitaire, les secours et le relèvement, coprésidées par le Gouvernement et une organisation internationale.
Mener une campagne nationale d'information et de sensibilisation à l'appui des efforts du Gouvernement timorais en faveur de l'amélioration des conditions humanitaires, comportant des émissions radiophoniques hebdomadaires, des émissions d'information télévisées mensuelles, des bulletins d'information hebdomadaires, des affiches, des dépliants, tracts et d'autres supports, distribués ou affichés dans tout le pays, participer aux programmes d'informations locaux et aux conférences de presse hebdomadaires; organiser et appuyer des formations sur les médias, en associant les médias locaux aux formations dispensées 6 fois par an aux agents du Bureau de la communication et de l'information recrutés sur le plan national	Oui 1 30 14 2 000	Campagne nationale d'information sur la situation humanitaire Émissions radiophoniques hebdomadaires produites et diffusées Émissions télévisées produites et diffusées Affiches sur le VIH/sida imprimées et distribuées En outre, 12 reportages accompagnés de photos ont été publiés dans le bulletin d'information hebdomadaire et une conférence de presse a été organisée.
Participer à 1 réunion de haut niveau et à 3 réunions d'un forum multisectoriel pour suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre du pacte international en matière d'aide humanitaire et conseiller le Gouvernement, les donateurs internationaux et l'équipe de pays des Nations Unies	Oui 4	Réunions de haut niveau, dont 3 réunions trimestrielles des partenaires de développement et 1 réunion annuelle des partenaires de développement du Timor-Leste sur l'assistance humanitaire

8	Réunions multisectorielles sur les priorités en matière d'assistance humanitaire

Réalisation escomptée 3.3 : Progrès enregistrés en matière de lutte contre la pauvreté et sur le plan de la croissance économique au Timor-Leste

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Mise en œuvre par le Gouvernement de politiques plus énergiques en faveur des démunis, visant à faire reculer la pauvreté et à favoriser une croissance économique durable, les progrès se mesurant par le nombre de personnes passant au-dessus du seuil de pauvreté	Selon le rapport de 2009 sur les objectifs du Millénaire pour le développement au Timor-Leste, la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, soit 0,88 dollar par jour avec une parité de pouvoir d'achat de 2,40 dollars.
Amélioration des systèmes d'exécution du budget de l'État permettant d'assurer de meilleurs services, les progrès étant attestés par le fait que les ministères utilisent les ressources et les moyens prévus au budget de l'État	L'exécution du budget s'est accélérée, les dépenses en espèces passant de 63,4 millions de dollars au second semestre de 2007 à 479,5 millions de dollars en 2008. Le Gouvernement du Timor-Leste prévoit en outre de porter le budget à 530 millions de dollars en 2009. Les crédits budgétaires se sont élevés à 116,4 millions de dollars au second semestre de 2007 (budget de transition), à 778,3 millions de dollars en 2008 et à 681 millions de dollars en 2009.
Amélioration des perspectives d'emploi des jeunes de Dili et des districts, les progrès se mesurant par une augmentation du nombre de jeunes ayant un emploi ou travaillant à leur compte	Le projet de plan d'action national en faveur de l'emploi des jeunes estimait le chômage des jeunes à 43 % en milieu urbain et à 20 % en milieu rural.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Conseiller régulièrement le Gouvernement, dans le cadre des 9 groupes de travail sur le plan national de développement créés par le Ministère de l'économie et du développement, concernant la mise en œuvre du plan national de développement pour une croissance économique durable, les stratégies et programmes de lutte contre la pauvreté et la voie à suivre	Oui	Des conseils ont été fournis au Gouvernement lors de réunions des 9 groupes de travail créés par le Ministère de l'économie et du développement. Le rapport sur l'état de la nation a été présenté au Conseil des ministres le 18 décembre 2008 et distribué à tous les ministères.
Conseiller le Gouvernement, dans le cadre de réunions régulières ave le Secrétaire d'État aux ressources naturelles, sur l'utilisation efficace des recettes pétrolières et gazières à des projets ou programmes de lutte contre la pauvreté ou de soutien de la croissance économique	En cours	Des conseils ont été prodigués au Gouvernement dans le cadre de réunions régulières sur l'emploi de bourses financées par le Fonds pétrolier, destinées à mettre en valeur les ressources humaines du secteur pétrolier et gazier, notamment au moyen d'une formation en mer du Timor.
Conseiller le Gouvernement, dans le cadre de réunions régulières avec le Ministère des finances,	En cours	Des conseils ont été formulés dans le cadre de la participation aux réunions du Groupe de

l'équipe de pays des Nations Unies, les institutions financières internationales et les donateurs, sur la gestion budgétaire, en partenariat avec le PNUD, les institutions financières internationales et les organismes d'aide internationaux		travail du Parlement national sur le budget national et son exécution.
Formuler des conseils pour favoriser l'intégration des programmes de pays des Nations Unies dans le plan national de développement, en participant aux 3 groupes de travail du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et aux 9 groupes de travail du plan national de développement	Oui	Des conseils ont été fournis dans le cadre de la participation à : a) La validation nationale des plans d'action des programmes de pays des organismes des Nations Unies, en août 2008, avec le Gouvernement et les organisations non gouvernementales; b) La première conférence internationale sur le café tenue à Dili en avril 2009; c) Une réunion sur le cadre stratégique intégré, en mai 2009, portant notamment sur le projet de la composante socioéconomique. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement a été approuvé et signé par le Gouvernement en août 2008.
Formuler des conseils et mobiliser l'appui international en faveur du renforcement des capacités de développement socioéconomique, dans le cadre de réunions régulières avec les donateurs, l'équipe de pays des Nations Unies, le secteur privé et les organisations non gouvernementales internationales	En cours	Des conseils ont été fournis et un appui international en faveur du renforcement des capacités de développement socioéconomique a été mobilisé dans le cadre de réunions sur la politique macroéconomique et la gestion économique avec des experts de haut niveau du PNUD, du Gouvernement, des donateurs, de l'équipe de pays des Nations Unies et des organisations non gouvernementales.
Participer à 1 réunion de haut niveau et à 3 réunions d'un forum multisectoriel pour suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Pacte international en matière de relèvement et de croissance sur les plans social et économique et conseiller le Gouvernement, les donateurs internationaux et l'équipe de pays des Nations Unies	Oui	
	6	Réunions de haut niveau sur la croissance économique et l'efficacité de l'aide, dont 3 réunions trimestrielles des partenaires de développement, la Réunion annuelle des partenaires de développement du Timor-Leste, la Réunion consultative avec l'Organisation de coopération et de développement économiques et la réunion d'alignement des fonds spéciaux des donateurs
	11	Réunions multisectorielles sur la croissance économique et le développement
Conseiller le Gouvernement concernant la mise en œuvre d'un plan d'action sur la création de possibilités d'emploi pour les jeunes, en participant aux groupes de travail sur le plan national de développement et au programme national sur	Oui	Des conseils ont été fournis dans le cadre d'une participation aux initiatives suivantes : a) La conception et le financement du programme de main-d'œuvre nationale;

l'emploi des jeunes et la formation professionnelle, mise en œuvre par le Ministère du Travail, le Bureau international du Travail et le PNUD		b) La mise en œuvre d'un système de suivi du programme de main-d'œuvre nationale; c) La huitième réunion interministérielle sur les priorités nationales tenue le 18 novembre 2008; d) La première foire à l'emploi organisée le 7 octobre 2008 à Dili par le Secrétaire d'État à la formation professionnelle et à l'emploi, en coopération avec une société privée étrangère.
Formuler des conseils, dans le cadre de réunions régulières avec le Ministère de l'économie et du développement, au sujet du réaménagement des politiques et des lois encourageant les investissements nationaux et étrangers	En cours	Des conseils ont été fournis dans le cadre de réunions avec le Gouvernement sur : a) La rédaction de la loi sur le régime foncier et la propriété en vue de son approbation par le Parlement; b) Les projets de loi révisés relatifs aux investissements nationaux et étrangers, en vue de leur approbation par le Conseil des Ministres et le Parlement. Une campagne d'information et de sensibilisation sur l'inscription au cadastre et le projet de cadre juridique a été menée.
Appuyer, dans le cadre de réunions régulières, la Commission présidentielle sur la lutte contre la pauvreté et la Commission de haut niveau sur l'égalité des sexes	En cours	Un appui a été apporté, dans le cadre de réunions régulières sur la création d'une cellule et d'une fondation présidentielles de lutte contre la pauvreté, demandée et approuvée ultérieurement par le Président.

Composante 4 : appui

35. Au cours de l'exercice budgétaire, la composante appui a fourni à la Mission des services efficaces et rationnels en matière de logistique, d'administration et de sécurité, pour l'aider à s'acquitter de son mandat, en exécutant les produits prévus, en améliorant la qualité de ces services et en obtenant des gains d'efficacité. Elle a fourni un appui à l'effectif autorisé de 961 membres de la Police des Nations Unies, dont 558 membres des unités de police constituées, et au personnel civil opérationnel qui comprend 346 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 875 fonctionnaires recrutés sur le plan national et 127 Volontaires des Nations Unies, dans tous les domaines, notamment le programme de déontologie et de discipline et le programme de sensibilisation au VIH/sida, l'administration du personnel, les soins médicaux, l'entretien et la construction de bureaux et de logements, l'informatique et les transmissions, les opérations aériennes et les transports aériens et de surface, les opérations d'approvisionnement et de réapprovisionnement des services de sécurité pour l'ensemble de la Mission.

Réalisation escomptée 4.1 : Soutien logistique et administratif efficace et appui effectif en matière de sécurité dans la zone de la Mission

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Application des normes minimales de sécurité opérationnelle	Les normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au pays ont été généralement appliquées.
Réduction de 15 % du nombre d'accidents de la route (de 345 en 2006/07 à 293 en 2008/09)	Le nombre d'accidents était de 529 en 2008/09, contre 480 en 2006/07 et à 580 en 2007/08.
	L'objectif d'une réduction de 15 % n'a pas été atteint, du fait du taux de rotation élevé du personnel civil de la Mission, de la maîtrise insuffisante de la conduite automobile par le personnel de Police des Nations Unies et d'une augmentation du nombre de véhicules en circulation au Timor-Leste.
	Des cours obligatoires de conduite défensive ont été donnés à l'ensemble du personnel de la Mission afin de réduire le nombre d'accidents de la route.

Produits prévus	*Produits exécutés : oui/non ou nombre*	*Observations*
Amélioration des services		
Application des normes minimales de sécurité opérationnelle dans tous les bâtiments de la MINUT, notamment l'installation de systèmes de télévision en circuit fermé et l'application de pellicule antiéclats sur les fenêtres extérieures et intérieures	En cours	Les systèmes de télévision en circuit fermé n'ont été installés qu'en partie, tout le matériel nécessaire n'ayant pas été reçu. La pellicule antiéclats n'a pas été entièrement installée dans les centres d'appui régionaux, les quantités disponibles étant insuffisantes.
Organisation d'un programme annuel de sensibilisation des conducteurs et d'une campagne de sécurité routière à l'intention de l'ensemble des membres du personnel de la Mission autorisés à conduire des véhicules appartenant à l'ONU	Oui	Une campagne annuelle de sécurité routière a été menée par la Mission à l'intention de 1 780 membres du personnel.
Mise en œuvre de programmes de protection de l'environnement et installation de systèmes d'évacuation des eaux usées dans les 141 lieux de déploiement de la Mission	Oui	2 stations de traitement des eaux usées fonctionnent à Dili et des fosses septiques ont été installées dans tous les lieux de déploiement de la Mission, y compris les centres d'appui régionaux.
Maintien en état d'une capacité d'information géographique permettant de fournir des données cartographiques sur l'ensemble du pays, notamment sur les routes et les ponts des 4 itinéraires logistiques principaux et des 13 itinéraires logistiques secondaires, à toutes les composantes de la MINUT et aux organismes partenaires, notamment aux 4 centres d'appui régionaux et aux 13 capitales de district	Oui	532 membres de la Police des Nations Unies et du personnel civil des Nations Unies ont été formés au système de positionnement universel (GPS) et à la lecture de cartes. 70 % des routes et des ponts et 60 % des villes ont été cartographiés, ce qui comprend les 4 itinéraires logistiques principaux et les 13 itinéraires logistiques secondaires.

Réparations de l'infrastructure de transport terrestre indispensables aux déplacements opérationnels de tous les éléments déployés de la MINUT, notamment la Police des Nations Unies et les officiers du groupe de liaison militaire	Non	Des travaux de réfection, d'entretien et de remise en état des routes ont été entrepris par le Gouvernement timorais.
Déploiement d'un hélicoptère de sauvetage permettant de procéder à des évacuations sanitaires du personnel de la Mission déployé au Timor-Leste	Oui	L'hélicoptère est opérationnel depuis le 10 juin 2009.
Militaires, personnel de police et personnel civil		
Déploiement, relève ou rapatriement de quelque 560 membres d'unités de police constituées, 1 045 membres de la Police des Nations Unies et 34 officiers de liaison et officiers d'état-major	558	Membres d'unités de police constituées (effectif moyen)
	961	Membres de la Police des Nations Unies (effectif moyen)
	33	Officiers du groupe de liaison militaire (effectif moyen)
Inspection du matériel et des éléments de soutien logistique autonome appartenant aux unités de police constituées (560 personnes) et établissement de rapports d'inspection	Oui	
	558	Membres d'unités de police constituées (effectif moyen)
		8 inspections visant à déterminer l'état opérationnel et 40 autres inspections ont été effectuées.
		24 rapports d'inspection ont été établis.
Fourniture de rations alimentaires et d'eau potable aux 560 membres des unités de police constituées	Oui	
	558	Membres des unités de police constituées (effectif moyen) ont reçu des rations alimentaires et de l'eau potable.
Services administratifs pour 1 556 membres du personnel civil (444 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 973 fonctionnaires recrutés sur le plan national et 139 Volontaires des Nations Unies) en moyenne	Oui	
	1 348	Membres du personnel civil (effectif moyen)
	346	Fonctionnaires recrutés sur le plan international, dont 3 au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) (effectif moyen)
	875	Fonctionnaires recrutés sur le plan national, dont 43 administrateurs (effectif moyen)
	126	Volontaires des Nations Unies (effectif moyen)
Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline destiné à l'ensemble du personnel militaire et civil et du personnel de police,	Oui	
	1 498	Fonctionnaires recrutés le plan international ont suivi une formation sur la protection

comprenant des activités de formation, de prévention et de suivi, ainsi que des recommandations sur les mesures à prendre en cas de faute		contre l'exploitation et la violence sexuelles.
	1 070	Fonctionnaires recrutés sur le plan international ont assisté à une formation spéciale sur la déontologie et la discipline.
		Des visites ont été effectuées dans les quartiers généraux des quatre districts (Baucau, Suai, Maliana et Oecussi) et des brochures sur le code de déontologie de l'ONU ont été distribuées à l'intérieur et à l'extérieur de la Mission.
Installations et infrastructure		
Construction ou amélioration d'équipements collectifs, d'installations de sécurité, de bâtiments divers, d'un réseau de distribution d'eau et d'entrepôts sur les 141 lieux de déploiement répartis sur 55 terrains dans l'ensemble de la zone de la Mission	Oui	
	57	Installations ont été construites, rénovées et modernisées, dont 18 nouveaux bâtiments, 14 locaux à usage de bureaux dans les centres d'appui régionaux et 25 abris pour groupes électrogènes à divers endroits.
Entretien des camps installés à Dili, Baucau et Maliana pour les 560 membres des unités de police constituées	Oui	23 logements en dur ont été construits et aménagés sur 5 sites (Ermera, Viqueque, Baucau, Maliana et Dili).
Entretien des locaux de travail du Centre d'appui régional sur 4 sites majeurs (Baucau, Suai, Maliana, Oecussi)	Oui	L'entretien de 42 locaux a été fait sur les 4 sites (Baucau, Suai, Maliana et Oecussi) notamment dans les postes des unités des gardes frontière des districts.
Entretien de 4 pistes permettant à des avions de taille moyenne à décollage et atterrissage courts de procéder à des vols à vue de jour dans des conditions de sécurité	Non	Le Gouvernement s'est chargé des travaux d'entretien des pistes.
Entretien des locaux du quartier général de la Mission situé dans la caserne d'Obrigado, à Dili, afin d'accueillir l'ensemble du personnel déployé (civils, militaires et la Police des Nations Unies)	Oui	Entretien de 47 locaux de la caserne d'Obrigado à Dili
Entretien des locaux de la « base arrière » de Darwin (Australie)	Oui	D'après le contrat signé avec le fournisseur des locaux, c'est le propriétaire des lieux qui est chargé des travaux d'entretien.
Transports terrestres		
Exploitation et entretien de 864 véhicules appartenant à l'ONU, dont 3 véhicules blindés, dans 1 atelier installé à Dili et 4 ateliers installés dans les régions	Oui	
	880	Véhicules de l'ONU entretenus et exploités, dont 738 véhicules à 4 roues matrices, 2 berlines légères, 62 minibus, 8 monospaces, 7 autocars de taille moyenne, 32 camions,

		5 véhicules techniques, 19 engins de génie et chariots élévateurs et 7 ambulances, dans 1 atelier installé à Dili et 4 ateliers installés dans les régions
		Ce nombre supérieur à la limite autorisée (864 véhicules) s'explique par le fait que 16 véhicules doivent passer par pertes et profits.
Approvisionnement en carburants et en lubrifiants d'un parc moyen de 864 véhicules appartenant à l'ONU et 143 véhicules appartenant aux contingents	Oui	
	1 961 376	Litres de diesel et d'essence fournis pour 880 véhicules appartenant à l'ONU et 148 véhicules appartenant aux contingents
Transports aériens		
Entretien et exploitation de 5 hélicoptères commerciaux et de 2 avions sur un site de la zone de la Mission à l'aéroport de Dili, permettant notamment d'assurer un service de secours et d'évacuation sanitaire aérienne	Oui	
	5	Hélicoptères MI-8MTV entretenus et exploités. La Mission disposait de 4 hélicoptères jusqu'à l'arrivée d'un cinquième, le 10 juin 2009.
	2	Avions entretenus et exploités à partir de l'aéroport de Dili. La Mission disposait d'un avion jusqu'à l'arrivée d'un second appareil, le 24 janvier 2009.
Approvisionnement en carburant et en lubrifiants pour 5 hélicoptères et 2 avions	Oui	
	1,5	Million de litres de carburant consommés (prix moyen : 0,762 dollar le litre).
Communications		
Exploitation et entretien d'un réseau satellite de 12 stations terrestres principales situées à Dili, reliées à la Base de soutien logistique des Nations Unies de Brindisi, au Siège de l'ONU à New York et à 18 sites dispersés dans la zone de la Mission, permettant d'assurer la téléphonie, la télécopie, la transmission de données et des services de visioconférence	2	Stations terrestres principales à Dili
	15	Stations terrestres principales sur 18 sites dispersés dans la zone de la Mission
Exploitation et entretien d'un réseau bidirectionnel de communications radio à très haute fréquence (VHF) et à haute fréquence (HF), composé de 54 répéteurs VHF, 137 stations fixes VHF, 79 stations fixes HF, 911 radios mobiles VHF, 523 radios mobiles HF et 2 754 postes de radio portatifs	56	Liaisons hertziennes entretenues et exploitées
	46	Répéteurs VHF entretenus et exploités
	18	Stations fixes VHF entretenues et exploitées
	37	Stations fixes HF entretenues et exploitées
	887	Radios mobiles VHF entretenues et exploitées
	410	Radios mobiles HF entretenues et exploitées
	1 872	Postes portatifs entretenus et exploités

Exploitation et entretien d'un réseau téléphonique permettant de transférer automatiquement les appels dans toute la zone de la Mission à 2 500 téléphones	2 639	Téléphones entretenus et exploités Le chiffre plus élevé que prévu s'explique par les besoins opérationnels effectifs de la Mission.
Exploitation et entretien d'un système de télécommunications mobile déployable	1	Système de télécommunications mobile déployable entretenu et exploité
Exploitation et entretien d'un studio de production d'émissions radiophoniques à Dili	1	Studio de production d'émissions radiophoniques entretenu et exploité
Informatique		
Exploitation et entretien de 30 réseaux locaux ou étendus, 60 serveurs, 1 562 ordinateurs de bureau, 514 ordinateurs portables, 235 imprimantes, 43 imprimantes multifonctions et 60 expéditeurs numériques répartis sur 60 sites de la zone de la Mission, reliés entre eux et connectés au réseau étendu de l'ONU	30	Réseaux locaux et étendus entretenus et exploités
	58	Serveurs entretenus et exploités
	1 562	Ordinateurs de bureau entretenus et exploités
	405	Ordinateurs portables entretenus et exploités
	248	Imprimantes entretenues et exploitées
	38	Imprimantes multifonctions entretenues et exploitées
	88	Expéditeurs numériques entretenus et exploités **Serveurs** : Le chiffre moins élevé que prévu s'explique par le passage à des serveurs virtuels. **Ordinateurs portables** : Le chiffre moins élevé que prévu s'explique par le fait que les ordinateurs endommagés ou obsolètes ont été passés par pertes et profits. **Imprimantes multifonctions** : Le chiffre moins élevé que prévu s'explique par le fait que le matériel endommagé ou obsolète a été passé par pertes et profits. **Expéditeurs numériques** : Le chiffre plus élevé que prévu s'explique par le fait que le matériel endommagé ou obsolète n'a pas encore été passé par pertes et profits.
Services médicaux		
Exploitation et entretien de 1 unité médicale de niveau 1 dotée de capacités chirurgicales et de 4 dispensaires sur 4 sites	1	Unité médicale de niveau 1 pleinement opérationnelle à Dili
	4	Dispensaires pleinement opérationnels dans les 4 régions (Baucau, Maliana, Suai et Oecussi)
	1	Unité médicale de niveau 1 non

		opérationnelle L'installation des systèmes de gestion du gaz et de climatisation est en cours dans l'unité médicale de niveau 1 entièrement équipée.
Exploitation et maintien en état d'un service de conseils et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH destiné à l'ensemble du personnel	Oui	500 dépistages ont lieu dans la capitale et dans les sous-districts.
Programme de sensibilisation au VIH à l'intention de tout le personnel (observateurs militaires, personnel de la police et personnel civil), notamment séances d'information entre collègues	Oui	
	1 241	Membres du personnel de la Mission ont suivi la formation de base de trois heures sur le VIH/sida.
	17	Gardiens de prison ont suivi la formation de base de trois heures sur le VIH/sida.
	42	Éducateurs ont été formés.
		En outre, 2 500 dépliants, 2 000 calendriers, 1 000 colliers, 3 000 affiches et 1 500 bulletins d'information ont été distribués à l'ensemble du personnel de la Mission.
Sécurité		
Protection rapprochée du Chef de la Mission, de certains hauts responsables de la Mission et de personnalités en visite	Oui	Produit exécuté comme prévu
Formulation de directives sur la sécurité au domicile à l'intention de 34 officiers de liaison et officiers d'état-major, 444 membres du personnel et 139 Volontaires des Nations Unies et, le cas échéant, évaluation à domicile	Oui	Au 9 juillet 2009, les domiciles de tous les membres du personnel qui en ont fait la demande ont été inspectés pour déterminer si les normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile étaient respectées, et des gardes leur ont été fournis.
	5	Officiers de liaison et officiers d'état-major
	17	Membres de la Police des Nations Unies
	125	Fonctionnaires recrutés sur le plan international
	34	Volontaires des Nations Unies
		Les chiffres moins élevés que prévu s'expliquent par une diminution imprévue du nombre de demandes liées aux normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile, par rapport aux effectifs.

Contrôle des accès et surveillance 24 heures sur 24 du périmètre de sécurité du quartier général de la Mission et des centres régionaux	Oui	Le contrôle des accès et la surveillance du périmètre de sécurité du quartier général de la Mission et des centres régionaux ont été assurés au moyen d'un accord technique signé entre la Mission et la Force internationale de stabilisation. L'appui en matière de sécurité dans les centres régionaux a été assuré au moyen d'arrangements contractuels.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009.)

Catégorie de dépenses	*Montant alloué (1)*	*Dépenses (2)*	*Écarts*	
			Montant (3) = (1) – (2)	*Pourcentage (4) = (3)/(1)*
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	1 321,2	1 528,6	(207,4)	(15,7)
Contingents	–	–	–	–
Police des Nations Unies	39 209,6	44 194,6	(4 985,0)	(12,7)
Unités de police constituées	17 156,2	17 121,0	35,2	0,2
Total partiel	**57 687,0**	**62 844,2**	**(5 157,2)**	**(8,9)**
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	47 338,8	51 957,6	(4 618,8)	(9,8)
Personnel recruté sur le plan national	5 708,4	6 885,5	(1 177,1)	(20,6)
Volontaires des Nations Unies	4 785,6	4 829,8	(44,2)	(0,9)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	426,6	551,8	(125,2)	(29,3)
Total partiel	**58 259,4**	**64 224,7**	**(5 965,3)**	**(10,2)**
Dépenses opérationnelles				
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	324,3	203,6	120,7	37,2
Voyages	2 727,6	3 040,9	(313,3)	(11,5)
Installations et infrastructures	17 662,3	13 562,0	4 100,3	23,2
Transports terrestres	5 061,4	4 866,7	194,7	3,8
Transports aériens	12 897,2	10 859,0	2 038,2	15,8
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	–	–
Communications	8 338,1	5 655,4	2 682,7	32,2
Informatique	5 235,8	4 343,3	892,5	17,0
Services médicaux	2 159,0	1 290,7	868,3	40,2
Matériel spécial	259,1	232,5	26,6	10,3
Fournitures, services et matériel divers	1 980,8	1 443,9	536,9	27,1
Projets à effet rapide	250,0	247,5	2,5	1,0
Total partiel	**56 895,6**	**45 745,6**	**11 150,0**	**19,6**
Total brut	**172 842,0**	**172 814,5**	**27,5**	**0,0**
Recettes provenant des contributions du personnel	6 790,2	7 452,2	(662,0)	(9,7)
Total net	**166 051,8**	**165 362,3**	**689,5**	**0,4**
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	**172 842,0**	**172 814,5**	**27,5**	**0,0**

B. Répartition mensuelle des dépenses

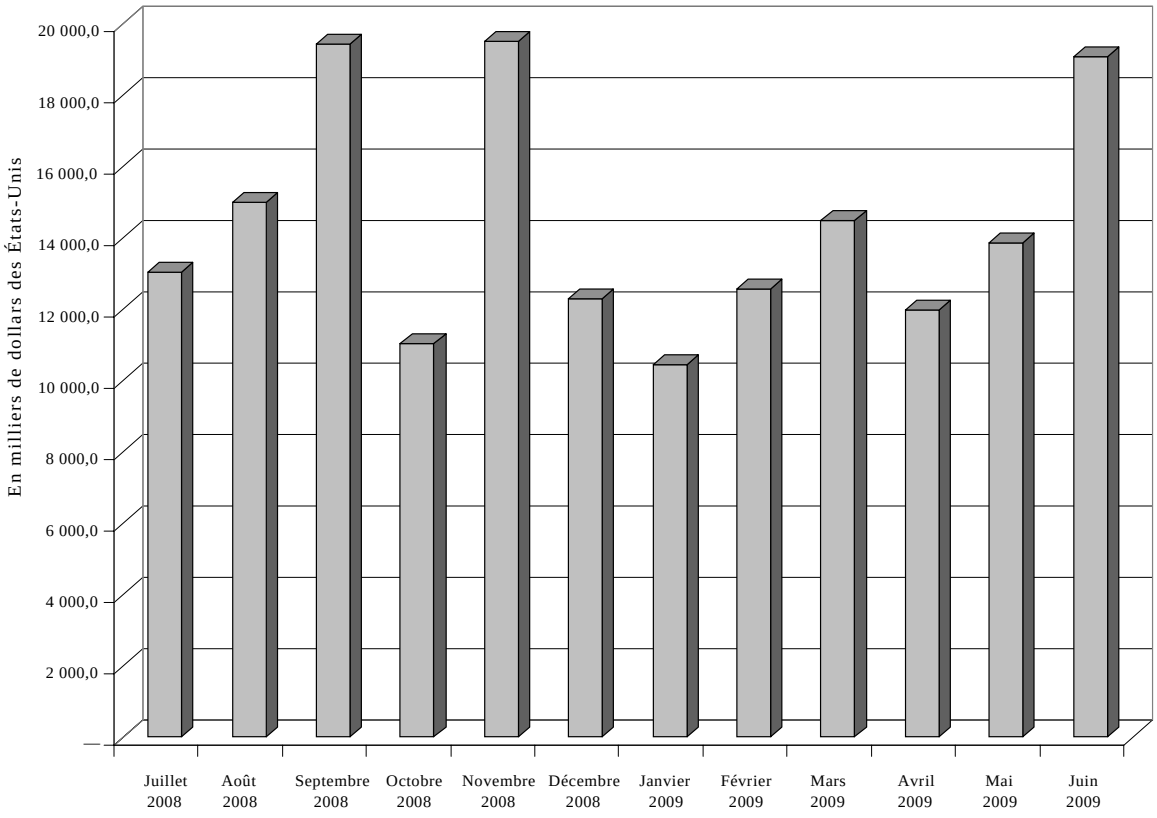

36. Les dépenses plus élevées de septembre et novembre 2008 s'expliquent par la comptabilisation des sommes dues au titre de contrats avec des tiers et de décaissements correspondant aux remboursements dus aux pays qui fournissent des effectifs de police pour les dépenses standard afférentes aux unités de police constituées, au matériel majeur appartenant aux contingents et au transport de ce matériel. Le montant élevé des dépenses en mars 2009 est imputable à l'augmentation du taux de l'indemnité de subsistance (missions) s'appliquant à la MINUT pendant les 30 premiers jours et après 30 jours. Une hausse des dépenses opérationnelles a été enregistrée en juin 2009 du fait de l'appui fourni par la Mission au Gouvernement timorais pendant la phase préparatoire des élections locales. Ces dépenses s'ajoutent aux sommes remboursées aux pays qui fournissent des effectifs de police pour les dépenses standard afférentes aux unités de police constituées et au matériel majeur appartenant aux contingents.

C. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Montant*
Intérêts créditeurs	899,0
Recettes diverses ou accessoires	1 513,5
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	(3,9)
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	4 342,9
Total	**6 751,5**

D. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Dépenses*
Matériel majeur	
Observateurs militaires	–
Contingents	–
Unités de police constituées	3 514,5
Total partiel	**3 514,5**
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	1 212,9
Transmissions	519,6
Services médicaux	164,3
Matériel spécial	232,5
Total partiel	**2 129,3**
Total	**5 643,8**

Facteurs approuvés pour la Mission	*Pourcentage*	*Date d'entrée en vigueur*	*Date du dernier examen*
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	1,0	25 août 2006	–
Usage opérationnel intensif	–	–	–
Acte d'hostilité ou abandon forcé	0,6	25 août 2006	–
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0,5-4,5		

E. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Valeur*
Contributions prévues par l'accord sur le statut de la Mission[a]	2 830,1
Contributions volontaires en nature	–
Total	**2 830,1**

[a] Valeur locative annuelle des bâtiments gouvernementaux occupés par la MINUT à Dili, Baucau, Bobonaro, Covalima et Oecussi.

IV. Analyse des écarts[1]

	Écart	
Observateurs militaires	(207,4)	(15,7 %)

37. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le fait que les dépenses afférentes à 34 observateurs militaires de l'ONU n'avaient été prévues que pour 335 jours au taux applicable après 30 jours de 98 dollars par observateur. Le relèvement de l'indemnité de subsistance (missions) versée aux observateurs militaires pendant les 30 premiers jours et après 30 jours, qui a pris effet le 1er mars 2009, et le taux de vacance de postes inférieur aux prévisions (3,7 %) ont également contribué au dépassement des crédits ouverts au titre de l'indemnité de subsistance (missions).

	Écart	
Police des Nations Unies	(4 985,0)	(12,7 %)

38. Le dépassement de crédits s'explique principalement par l'augmentation de l'indemnité de subsistance (missions) versée aux membres de la Police des Nations Unies, qui a pris effet le 1er mars 2009. Les taux pour les 30 premiers jours et après 30 jours ont augmenté respectivement de 17 dollars et 21 dollars par personne et par jour par rapport aux taux initiaux (123 dollars et 98 dollars par personne et par jour). Un taux de vacance effectif (8 %) inférieur à celui prévu dans le budget (10 %) explique également en partie le dépassement de crédits.

	Écart	
Personnel recruté sur le plan international	(4 618,8)	(9,8 %)

39. Le dépassement de crédits enregistré au titre des traitements du personnel recruté sur le plan international et dépenses connexes relatifs s'explique également par l'augmentation de l'indemnité de subsistance (missions) mentionnée au paragraphe 38 ci-dessus, mais aussi par la révision des barèmes des traitements pour

[1] Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent au moins ± 5 % ou 100 000 dollars.

cette catégorie de personnel, à compter du 1er août 2008 et du 1er janvier 2009, par des dépenses communes de personnel plus élevées que prévu et par le déploiement plus rapide que prévu du personnel recruté sur le plan international, entraînant un taux de vacance moyen de 21 % sur l'exercice contre un abattement pour délais de déploiement de 25 % prévu dans le budget.

40. Le dépassement de crédits au titre des dépenses communes de personnel s'explique par l'évacuation sanitaire de 18 fonctionnaires recrutés sur le plan international et par la comptabilisation du coût de l'affrètement d'un avion sanitaire pour le transport d'un membre de la Police des Nations Unies à Dakar et des mesures prises pour assurer la sécurité des logements des Volontaires des Nations Unies.

	Écart	
Personnel recruté sur le plan national	(1 177,1)	(20,6 %)

41. Le dépassement de crédits s'explique par un taux de déploiement du personnel recruté sur le plan national supérieur aux prévisions (taux de vacance global moyen de 9,7 % contre 20 % prévu dans le budget), et par la révision des barèmes des traitements, à compter du 1er février 2009, pour les agents des services généraux et les administrateurs recrutés sur le plan national.

	Écart	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(125,2)	(29,3 %)

42. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le fait qu'un financement n'était prévu que pour 3 postes (1 P-4, 1 P-2 et 1 poste d'agent du Service mobile) alors que 5 postes avaient été approuvés (2 P-4, 1 P-3, 1 P-2 et 1 poste d'agent du Service mobile). Il a été compensé en partie du fait d'un taux de déploiement tardif moyen élevé (40 %) au cours de l'exercice.

	Écart	
Consultants	120,7	37,2 %

43. Le solde inutilisé s'explique principalement par le fait qu'il n'a pas été fait appel à certains services de conseil en matière de formation dans le domaine des services médicaux, du contrôle des mouvements et des affaires politiques, et par le fait que des dépenses liées aux services de conseils prévus en matière d'évacuation sanitaire aérienne ont été inscrites par erreur au poste Honoraires, fournitures et services liés à la formation de la rubrique Fournitures, services et matériel divers.

	Écart	
Voyages	(313,3)	(11,5 %)

44. Le dépassement de crédits s'explique par le fait qu'un nombre de voyages plus élevé que prévu ont été effectués à l'intérieur de la zone de la mission au titre de la composante appui, ainsi que par la comptabilisation des dépenses découlant de la modification des modalités de remboursement des frais liés aux voyages effectués à

l'intérieur de la zone de la mission. Le budget était fondé sur la moyenne des notes d'hôtel effectivement présentées, alors que les remboursements ont été effectués sur la base du taux plein de l'indemnité journalière de subsistance pour les séjours d'une ou plusieurs nuits. Le dépassement de crédits a été compensé en partie par un usage accru des outils d'apprentissage en ligne et par la venue de formateurs afin qu'ils animent des ateliers sur place.

		Écart
Installations et infrastructures	4 100,3	23,2 %

45. Le solde inutilisé s'explique principalement par des dépenses inférieures aux prévisions au titre du carburant diesel, de l'achat d'installations préfabriquées et des services (entretien, sécurité, réaménagement, rénovation et construction). Ces économies ont été annulées en partie par des dépenses supérieures aux prévisions concernant les fournitures d'entretien et l'achat de matériel de lutte contre les incendies et de matériel de sécurité.

46. Le solde inutilisé au titre du carburant diesel pour groupes électrogènes s'explique par une consommation inférieure aux prévisions et par la prise de mesures écologiques. Ces économies ont été annulées en partie par un prix moyen du litre de diesel supérieur aux prévisions : 0,61 dollar le litre en moyenne au cours de l'exercice contre 0,56 dollar le litre prévu dans le budget. S'agissant de l'achat d'installations préfabriquées, le solde inutilisé résulte de la décision prise par l'Administration de faire construire des logements en dur moins chers que les bâtiments préfabriqués, ces derniers supposant également des délais de passation de marchés plus importants. Les logements en dur fabriqués localement reviennent à 190 dollars par mètre carré, contre 370 dollars par mètre carré pour un module préfabriqué.

47. Le coût moins élevé que prévu des services d'entretien s'explique par l'annulation de services contractuels d'entretien des groupes électrogènes et par la modification des services contractuels d'évacuation des déchets qui, de services mensuels, sont devenus des prestations à la demande. L'utilisation d'un nombre de gardes moins important que prévu pour des locaux eux aussi moins nombreux est à l'origine du solde inutilisé afférent aux services de sécurité. Les sites opérationnels concernés étaient au nombre de 15, contre 22 prévus dans le budget. S'agissant des services de réaménagement et de rénovation, il a été fait appel à des compétences internes plutôt qu'à des services contractuels. Les travaux de remise en état des routes et de réparation des itinéraires d'approvisionnement menés par le Gouvernement timorais ont permis de réaliser des économies au titre des services de construction.

48. Le recours de la Mission à du personnel interne pour la construction de logements en dur a entraîné des dépenses additionnelles au titre des fournitures d'entretien. Les dépassements de crédits liés à la lutte contre les incendies et au matériel de sécurité s'expliquent par l'annulation d'un contrat de prestation de services au titre des transports aériens portant sur les opérations de recherche et de sauvetage et les évacuations sanitaires aériennes.

		Écart
Transports terrestres	194,7	3,8 %

49. Le solde inutilisé s'explique par des économies réalisées au titre de l'achat de véhicules et de pièces de rechange, annulées en partie par des dépenses supérieures aux prévisions au titre des carburants et lubrifiants et de l'achat de matériel pour les ateliers de réparation.

50. Grâce aux efforts déployés par la Mission pour maintenir un ratio de véhicules nominal stable, aucun nouveau véhicule n'a été acheté pour remplacer ceux en attente de passation par profits et pertes. Le programme d'entretien préventif des véhicules tous les 5 000 kilomètres, l'installation de CarLog et la politique de la Mission consistant à effectuer un roulement entre les véhicules à kilométrage élevé et ceux à faible kilométrage ont entraîné une baisse des besoins en pièces de rechange.

51. La consommation effective de carburant diesel et le prix unitaire du carburant ayant été supérieurs aux prévisions, les dépenses engagées pour l'achat de carburants et de lubrifiants ont dépassé les crédits ouverts à cette fin. Le prix moyen effectif du diesel a été de 0,61 dollar le litre avec un pic à 0,96 dollar le litre en septembre 2008, contre un prix de 0,56 dollar le litre prévu dans le budget. L'achat d'équipement mécanique supplémentaire pour assurer l'entretien des véhicules soumis à une usure importante a également entraîné un dépassement de crédits.

		Écart
Transports aériens	2 038,2	15,8 %

52. Les économies réalisées à cette rubrique résultent de dépenses moins élevées que prévu au titre de la location et de l'exploitation d'hélicoptères, des services connexes et du carburant aviation, annulées en partie par des dépenses supérieures aux prévisions au titre de la location et de l'exploitation d'avions.

53. Le solde inutilisé au titre de la location et de l'exploitation d'hélicoptères s'explique par le déploiement tardif d'un hélicoptère de recherche et de sauvetage du fait de son indisponibilité sur le marché ce qui fait que toutes les heures de vol prévues n'ont pas été effectuées. L'annulation du marché relatif aux opérations de recherche et de sauvetage en raison de son coût élevé a entraîné des économies au titre des services. Ces opérations ont été menées au moyen des compétences internes. Les dépenses en carburant aviation ont été inférieures aux prévisions en raison d'un coût par litre inférieur à celui budgétisé, d'une consommation plus faible que prévue de la flotte aérienne de la Mission due à une réduction du nombre d'heures de vol au cours de l'exercice, et de la décision de l'administration de modifier le concept d'opérations et les besoins logistiques de la Mission.

54. Le dépassement de crédits relatif aux deux avions de la mission s'explique par le déploiement tardif d'un des deux avions B-1900D prévus, en raison duquel un avion DHC-7 plus cher a dû être utilisé, ainsi que par une augmentation des coûts garantis de la flotte et du coût de l'heure de vol.

		Écart
Communication	2 682,7	32,2 %

55. Le solde inutilisé s'explique par le fait que le coût des communications par réseaux commerciaux a été inférieur aux prévisions, en raison de fluctuations de change par rapport à l'euro, au dollar des États-Unis et au dollar australien, de la non-réalisation de certaines activités d'information (enquête d'opinion menée par l'ONU auprès de la population timoraise, projet de dialogue de proximité, assistance aux médias et renforcement de leurs capacités), de retards de déploiement des 15 prestataires extérieurs de services d'appui aux communications au cours de l'exercice et de l'annulation de l'achat de matériel d'information (véhicule de radiodiffusion).

		Écart
Informatique	892,5	17,0 %

56. Le solde inutilisé résulte de dépenses inférieures aux prévisions au titre des pièces de rechange et fournitures informatiques, de l'achat de matériel informatique ainsi que des licences, des redevances et de la location de logiciels.

57. Les dépenses relatives aux pièces de rechange informatiques ont été moins élevées que prévu parce que des pièces de rechange n'ont pas été achetées du fait de la livraison tardive de matériel majeur (serveurs et bibliothèques de disques). Le report d'achats à l'exercice 2009/10 a entraîné une réduction des dépenses au titre de l'achat de matériel informatique. Les prix favorables des licences de logiciel achetées en gros ont contribué aux économies réalisées au titre des licences, des redevances et de la location de logiciels.

		Écart
Services médicaux	868,3	40,2 %

58. Le solde inutilisé s'explique par des dépenses inférieures aux prévisions au titre des fournitures et services médicaux. Des économies ont été réalisées au titre des fournitures médicales du fait que l'achat de vaccins s'est avéré inutile en raison des stocks disponibles et que certaines fournitures n'ont pas été achetées, le système de gestion du gaz et de climatisation de l'unité médicale de niveau I n'ayant finalement pas été installé. Le nombre d'évacuations sanitaires et les dépenses d'hospitalisation dans les hôpitaux à l'extérieur de la Mission, inférieurs aux prévisions, ont permis de faire des économies au titre des services médicaux.

		Écart
Matériel spécial	26,6	10,3 %

59. Le solde inutilisé s'explique par le fait que certaines unités de police constituées ne répondaient pas aux critères de soutien logistique autonome prévus dans le mémorandum d'accord signé avec les pays fournissant des unités de police constituées s'agissant du matériel général et de la neutralisation des explosifs et munitions.

	Écart	
Fournitures, services et matériel divers	536,9	27,1 %

60. Le solde inutilisé est imputable essentiellement à des dépenses inférieures aux prévisions au titre du fret et des dépenses connexes, des rations, de l'assurance IARD et de l'équipement de protection individuelle. Ces économies ont été annulées en partie par des dépenses supérieures aux prévisions au titre de l'achat de matériel divers, des abonnements et des honoraires, fournitures et services de formation.

61. Le non-rapatriement de matériel majeur appartenant à des unités de police constituées et des mouvements de matériel moins fréquents que prévus à l'intérieur de la zone de la mission ont permis de réaliser des économies au titre du fret et des dépenses connexes. Les stocks d'urgence disponibles (rations de réserve et eau en bouteille) pour le personnel civil recruté sur le plan international ont permis de réaliser des économies au titre des rations. Les dépenses relatives aux fonds en transit et à l'assurance IARD ont été modiques. Les stocks de matériel de protection pour le personnel de police résultant d'achats réalisés lors d'exercices antérieurs ont également permis de réduire les dépenses par rapport aux prévisions.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

62. **En ce qui concerne le financement de la MINUT, il conviendrait que l'Assemblée générale :**

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009, soit 27 500 dollars;

b) Se prononce sur l'affectation des autres recettes et ajustements pour l'exercice clos le 30 juin 2009, qui s'élèvent à 6 751 500 dollars provenant des intérêts créditeurs (899 000 dollars), de recettes diverses ou accessoires (1 513 500 dollars) et des économies résultant de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (4 342 900 dollars), déduction faite des ajustements sur des exercices antérieurs (3 900 dollars).